

QUI SONT LES SÉNIORS DU FINISTÈRE ?

PORTRAIT SOCIAL DE LA POPULATION ÂGÉE DU TERRITOIRE



#4 | Décembre 2022 OBSERVATOIRE | Note d'analyse



Crédit : Adobe Stock

71 % des personnes âgées de 85 ans et plus sont des femmes

Source : Insee, Estimations démographiques 2020



Près d'**1 Finistérien sur 4** est âgé de plus de 65 ans



Source : Insee, Estimations démographiques 2020



En moyenne, **1 Finistérien sur 3** âgé de 60 ans ou plus vit seul dans son logement

Source : Insee, RP 2018

Dans le cadre de la construction du 5ème schéma départemental des personnes âgées et des aidants, le conseil départemental du Finistère a sollicité l'Adeupa pour la réalisation d'un diagnostic sociodémographique sur les personnes âgées en Finistère.

Cette demande s'inscrit dans un contexte d'accroissement global du nombre de personnes âgées à venir dans le territoire. **L'Insee prévoit 94 900 personnes supplémentaires de plus de 65 ans en 2050**, elles représenteront alors environ **31 % de la population finistérienne contre 24 % aujourd'hui**. Un tel changement interroge nécessairement la question des besoins futurs auxquels les politiques départementales vont devoir répondre et qu'elles doivent anticiper.



86 % des séniors finistériens sont propriétaires de leur logement

Source : Insee, RP 2018

En 2050, **1 Finistérien sur 3** serait âgé de 65 ans ou plus



Source : Insee, Omphale 2017



En moyenne **un tiers** des ménages de plus de 80 ans n'ont aucune voiture en Finistère

Source : Insee, RP 2018

Qui sont les Finistériennes et les Finistériens âgés aujourd'hui ? Combien sont-ils ? Où vivent-ils ? Comment vivent-ils ? Dans quel état de santé et de perte d'autonomie sont-ils ? Cette étude entend répondre à l'ensemble de ces questionnements en établissant **un portrait social de la population âgée résidant dans le département**. Étant donné l'ampleur du phénomène de vieillissement à l'œuvre, elle propose également une étude de la trajectoire démographique du territoire via une approche prospective, afin d'estimer les besoins à venir, notamment en termes de prise en charge de la dépendance (nombre de places en Ehpad, en résidence autonomie, etc).

AVANT- PROPOS



La société porte un regard souvent pessimiste sur la vieillesse et les débats relatifs au vieillissement ont trop souvent une teinte catastrophiste, l'abordant comme un fardeau économique (financement des retraites, du soin, de l'accompagnement, etc.). L'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population doivent pourtant avant tout être perçus comme de formidables avancées sociétales. D'autant que, contrairement aux représentations sociales dominantes, la majeure partie des personnes âgées vit un vieillissement qui n'est pas synonyme d'invalidité.

“

Pourquoi vit-on ce qui devrait être une avancée démocratique et un saut qualitatif [...] comme une catastrophe collective, un chagrin national, un signe de déshérence de notre société qui serait "accaparée", "gangrenée" par les vieux, qu'on craint plus qu'on ne les vénère ? »

*Laure Adler,
La Voyageuse de nuit*

Nous aspirons tous à vivre le plus longtemps possible et donc à vieillir. Les personnes âgées ne devraient donc pas être perçues comme un poids pour la société. D'autant qu'elles représentent une ressource : par leur engagement dans les actions associatives locales¹, dans leurs mandats d'élus², mais aussi par le rôle fondamental qu'elles assument auprès de leur famille. Aidant à la fois leurs enfants³ et leurs parents en perte d'autonomie, les jeunes seniors forment aujourd'hui l'un des piliers centraux de la cohésion intergénérationnelle.

1. En 2016, 35 % des Français-es de 65 ans à 85 ans sont investis dans du bénévolat associatif contre 25 % de l'ensemble des Français-es. Source : Étude France Bénévolat d'après sondage Ifop - Mars 2016

2. Les seniors sont particulièrement représentés parmi les élus locaux, puisque près de 60 % des maires et 40 % des conseillers départementaux ont plus de 60 ans. Source : « Bien vieillir, faire mûrir nos ambitions », Institut Montaigne - Mai 2021

3. Source : « Les grands-parents : un mode de garde régulier ou occasionnel pour deux tiers des jeunes enfants », Drees, Juin 2018

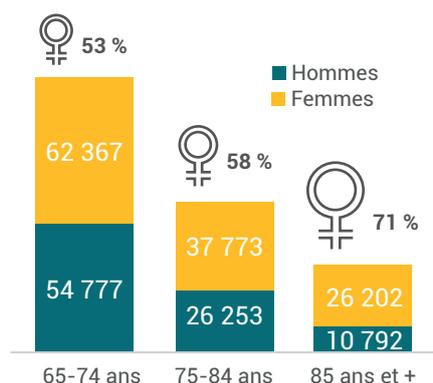
Démographie et vieillissement dans les territoires finistériens

Près d'un Finistérien sur quatre est âgé de plus de 65 ans

En 2020, d'après les dernières estimations démographiques fournies par l'Insee, **218 000 Finistérien-nes sont âgés de plus de 65 ans**, soit près d'un Finistérien sur quatre (24 %). Parmi eux, 99 000 sont âgés de 75 ans et plus, soit près d'un Finistérien sur dix (11 %).

Plus de la moitié de ces Finistérien-nes âgés sont des femmes et, du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge : elles représentent 53 % des personnes âgées de 65-74 ans, 58 % des 75-84 ans et près des trois quarts de celles de 85 ans et plus.

Répartition des finistériens âgés de plus de 65 ans par tranches d'âge et sexes



Source : Insee, Estimations démographiques 2020

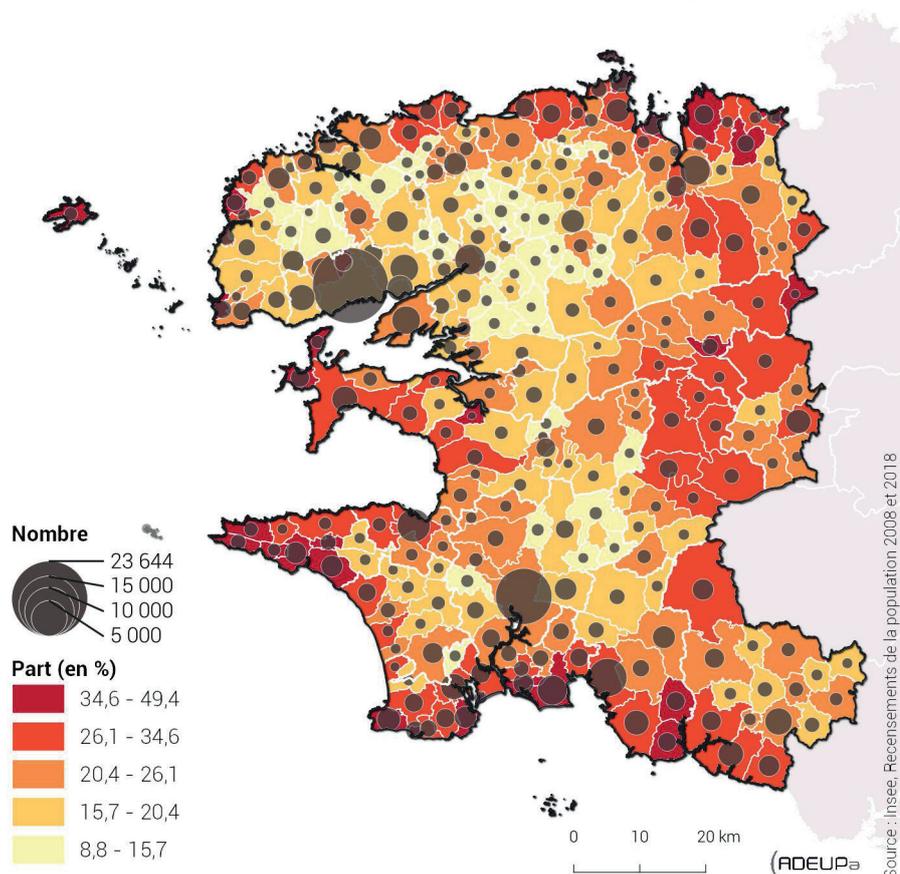
Des séniors nombreux dans les grandes villes mais davantage représentés sur le littoral et dans les territoires ruraux du Centre-Bretagne

En volume, les personnes âgées sont principalement représentées dans les deux grandes agglomérations du département : Brest et Quimper et dans les grandes villes comme Morlaix, Concarneau et Quimperlé.

Leur part y est toutefois moindre, du fait de la présence importante de jeunes. Ainsi, bien que Brest métropole accueille un grand nombre de personnes âgées de plus de 65 ans (38 000, soit près d'un Finistérien âgé sur cinq), elle est l'une des intercommunalités finistériennes où elles sont le moins représentées par rapport aux autres tranches d'âge (elles représentent seulement 18 % de sa population, contre 32 % à Crozon ou 41 % à Camaret). Ceci est lié au caractère universitaire de la ville-centre (Brest) et donc à la part importante de jeunes de moins de 30 ans qui y résident. L'intercommunalité de Landivisiau se démarque également comme un territoire jeune, avec seulement 17 % de sa population âgée de plus de 65 ans, ce qui en fait l'EPCI la plus jeune du département.

Sur le littoral et dans le centre du département, en revanche, la part des séniors au sein de la population est particulièrement élevée. Elle atteint 37 % dans la communauté de communes du Cap Sizun, 32 % dans le Pays Bigouden Sud et 28,7 % dans la communauté de communes des Monts-d'Arrée.

Part et nombre d'habitants de plus de 65 ans par commune en 2018





PAYS DE BREST	NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS ET +	PART DES 65 ANS ET PLUS +
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	6 342	28,0 %
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	5 020	21,9 %
CC du Pays d'Iroise	10 534	21,8 %
Brest métropole	38 308	18,2 %
CC du Pays des Abers	8 011	19,4 %
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	6 147	22,4 %
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	8 952	18,4 %
Total Pays de Brest	83 314	19,8 %

PAYS DE CORNOUAILLES	NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS ET +	PART DES 65 ANS ET PLUS +
CA Quimper Bretagne Occidentale	20 241	20,1 %
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	5 712	37,3 %
CC Douarnenez Communauté	5 301	29,1 %
CC du Pays Fouesnantais	8 359	29,7 %
CC du Pays Bigouden Sud	11 854	31,7 %
CC du Haut Pays Bigouden	4 308	23,7 %
CA Concarneau Cornouaille	14 029	27,7 %
Total Pays de Cornouaille	69 804	26,0 %

PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE	NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS ET +	PART DES 65 ANS ET +
CC Monts d'Arrée Communauté	2 199	28,7 %
CC de Haute-Cornouaille	3 865	26,0 %
CC Poher Communauté (Finistère seul)	3 641	27,3 %
Total Pays du Centre Ouest Bretagne	9 705	26,9 %

PAYS DE MORLAIX	NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS ET +	PART DES 65 ANS ET +
CC Haut-Léon Communauté	8 699	27,5 %
CC du Pays de Landivisiau	5 893	17,8 %
CA Morlaix Communauté	16 847	26,1 %
Total Pays de Morlaix	31 439	24,4 %

Sur le littoral et dans le centre du département, la part des séniors au sein de la population est particulièrement élevée.

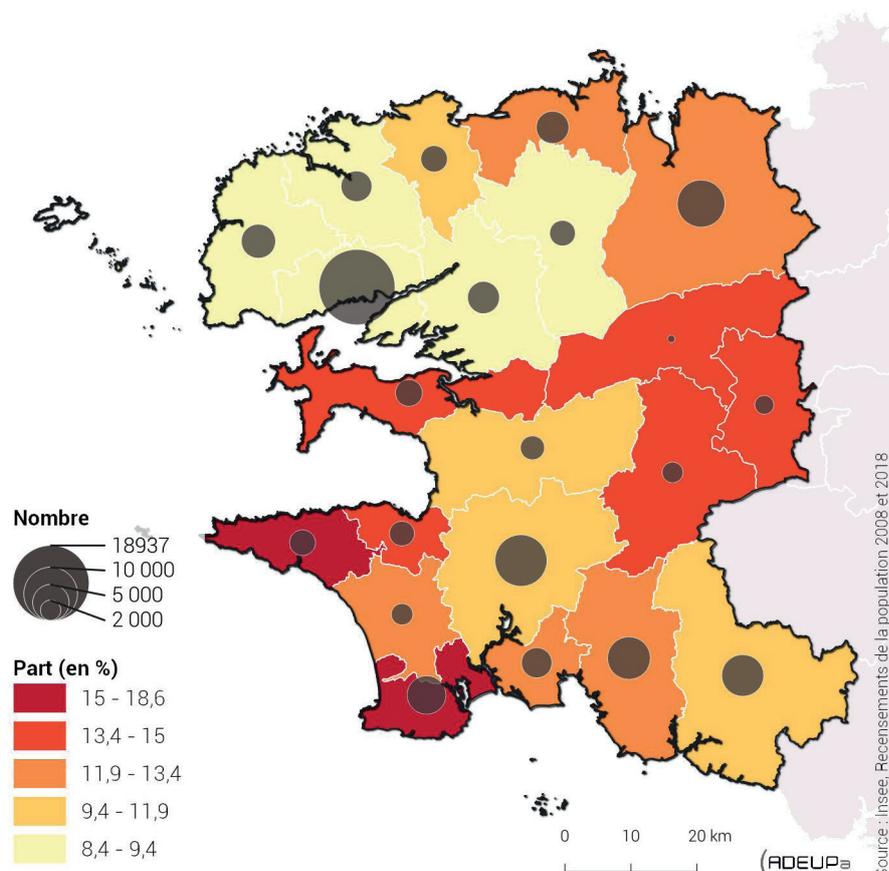
Près de la moitié des seniors de plus de 65 ans sont âgés d'au moins 75 ans

Dans le Finistère, **48 % des seniors sont âgés d'au moins 75 ans**. Pour ces plus âgés, les besoins de prise en charge et d'aide à l'autonomie sont plus marqués. Une fois passée cet âge, les limitations fonctionnelles sont plus fréquentes. Or, selon les territoires, la part des 75 ans et plus au sein de la population âgée diffère ; elle atteint 54 % dans la communauté de communes de Haute-Cornouaille contre 43 % dans la CCPI, qui est un territoire qui concentre davantage de « jeunes seniors ».

De la même manière, selon les intercommunalités, la part des 75 ans et plus dans la population totale varie aussi sensiblement : elle atteint 19 % dans la communauté de commune du Cap Sizun contre seulement 8 % dans la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas et du Pays de Landivisiau, des territoires caractérisés par leur jeunesse.

La hausse de la part de ces très âgés dans la population s'accroît avec l'arrivée de la première génération du baby-boom dans cette tranche d'âge. En 2018, 11 % de la population finistérienne est âgée d'au moins 75 ans, contre 9 % dix ans auparavant.

Part et nombre d'habitants de plus de 75 ans par EPCI en 2018

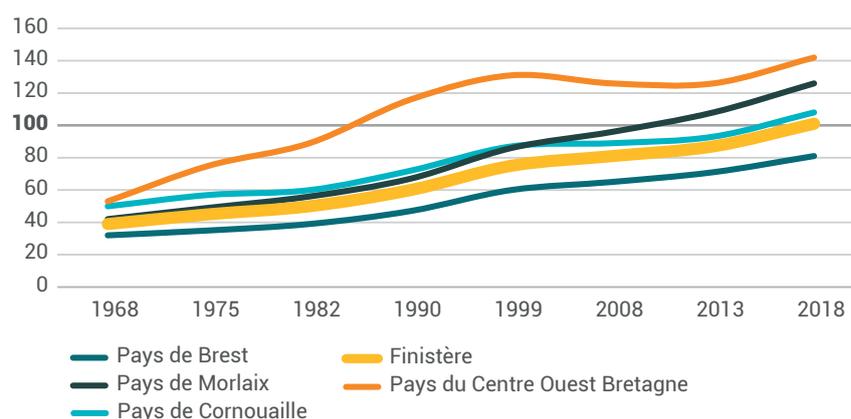


En 2018, pour la première fois, le Finistère comptait plus d'habitants âgés de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 20 ans

L'indice de vieillissement indique le nombre de seniors de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Plus il est élevé plus la population du territoire est âgée. Depuis 1968, cet indicateur ne cesse d'augmenter dans l'ensemble des pays du département. Il est particulièrement élevé dans le pays du Centre Ouest Bretagne où le nombre de personnes âgées a dépassé le nombre de jeunes dès 1982, tandis que dans le Pays de Brest le rapport est toujours favorable aux plus jeunes (80 personnes âgées pour 100 jeunes en 2018). Pour la première fois en 2018, le Finistère comptait plus d'habitants âgés que de jeunes de moins de 20 ans.

Évolution de l'indice de vieillissement depuis 1968

(nombre d'habitants de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans)



Source : Insee

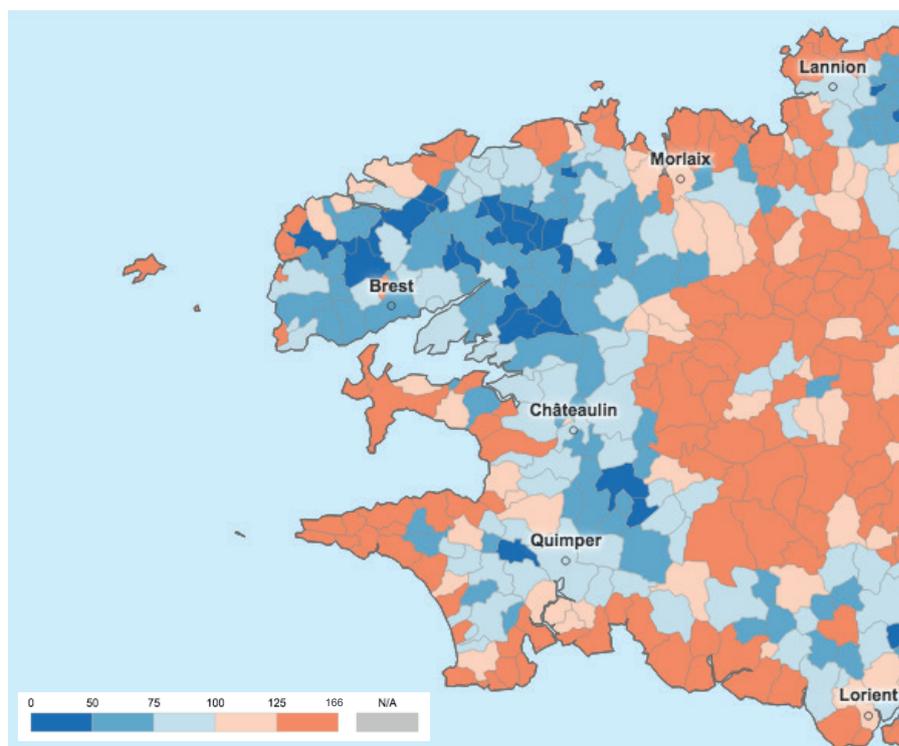
Des territoires plus vieux que d'autres ?

À l'échelle communale, les aires urbaines de Quimper et Brest demeurent des territoires qui concentrent la jeunesse. Ceci est lié à leur caractère universitaire et à la présence d'étudiant·es tout autant qu'à la concentration des emplois et donc des personnes actives dans ces deux villes centres.

Ce constat est également valable dans leurs communes périphériques où vivent davantage de familles avec enfants. Les communes du Pays de Landivisiau apparaissent à nouveau ici comme relativement jeunes en comparaison du reste du département, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elles combinent disponibilité de l'emploi et logements à bas coûts pour des familles aux revenus plus modestes.

À contrario, **les indices de vieillissement les plus élevés se concentrent sur le littoral** (jusqu'à 410 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans à Plogoff) et **dans les territoires ruraux du centre-Bretagne** (où les indices de vieillissement dépassent unanimement les 150). **Cette réalité interroge l'équilibre entre les générations dans ces territoires et interpelle sur le risque de spécialisation du littoral.**

Indice de vieillissement des communes du Finistère en 2018 (nombre d'habitants de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans)



Source : Observatoire des territoires, ANCT 2021 - ING Admin Express

Depuis 10 ans, des séniors toujours plus nombreux

Entre 2008 et 2018 le nombre de Finistériens âgés de 65 ans et plus a progressé de 22 %, alors même que la population totale du département n'a progressé que de 7 %. Cette hausse s'inscrit toutefois en deçà de celle enregistrée à l'échelle bretonne (+26 %).

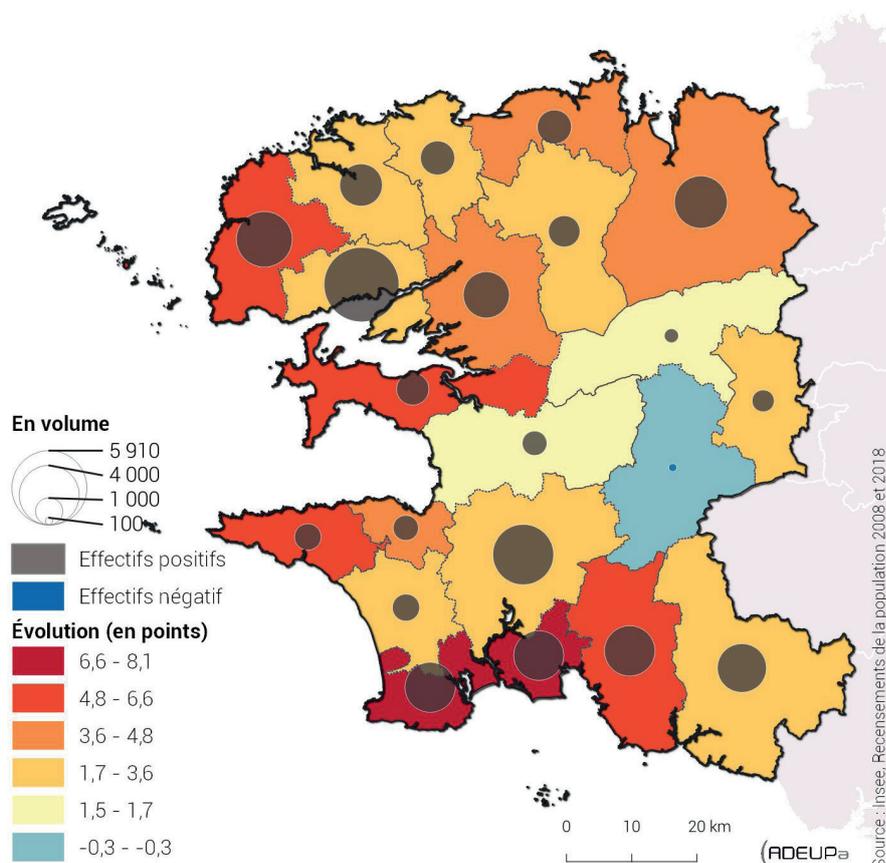
C'est entre 2013 et 2018 que l'augmentation avait été la plus significative avec l'arrivée dans le grand âge des générations nombreuses du baby-boom : +12 % contre +7 % entre 2008 et 2013.



Une évolution de la population de plus de 65 ans qui cache d'importantes disparités géographiques

Le Pays Bigouden Sud et Pays Fouesnantais figurent en tête des EPCI où la part de séniors progresse le plus (respectivement +7 et +8 points). Les communautés du Cap Sizun, du Pays d'Iroise, de Concarneau Cornouaille et de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime ont connu également une augmentation significative en dix ans de leur part de séniors. À l'inverse, les intercommunalités du Centre Bretagne, où la part et le nombre de séniors étaient déjà importantes, connaissent une stabilité voire une baisse du nombre et de la part de séniors. Cela s'explique par un taux de mortalité de cette tranche d'âge élevé.

Évolution de la part et du nombre de 65 ans et plus par EPCI entre 2008 et 2018



DISTINGUER VIEILLISSEMENT ET GÉRONTOCROISSANCE

Affirmer qu'un territoire « vieillit » ou rappeler l'ampleur de la progression des « 65 ans et plus » ne suffit pas à appréhender la complexité des phénomènes démographiques en cours. Pour cela, il convient de distinguer deux notions : celle de vieillissement et celle de gérontocroissance.

- Le vieillissement se définit comme **l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale**. Ainsi, depuis 10 ans, on assiste indubitablement à un vieillissement de la population finistérienne : les 65 ans et plus représentaient 19,3 % de la population en 2008 contre 22,9 % en 2018, et ce taux devrait atteindre 31 % en 2050. C'est autant qu'à l'échelle de la Bretagne.
- La notion de gérontocroissance désigne quant à elle **l'évolution à la hausse du nombre de personnes âgées**. Depuis dix ans, le département du Finistère connaît aussi une gérontocroissance puisque le nombre de personnes âgées a progressé de près de 22 %.



Des dynamiques de vieillissement disparates qui n'impliquent pas les mêmes besoins

Au sein du département, certains territoires combinent à la fois gérontocroissance et vieillissement (progression de la part et du nombre de séniors dans leur population totale). C'est par exemple le cas de la communauté de communes du Pays Fouesnantais (+8 points, +2 600 séniors en dix ans). D'autres connaissent à l'inverse une évolution modérée voire une baisse du nombre de personnes âgées, et une diminution de leur part (comme la communauté de communes de Haute-Cornouaille).

Pour d'autres, la situation est plus contrastée :

- Dans certains territoires le nombre de séniors progresse peu, mais, du fait d'une perte de population ou du départ de jeunes, la part de séniors dans la population augmente sensiblement. C'est par exemple le cas de la communauté de communes du Cap Sizun, qui n'a connu qu'une augmentation modérée de 570 séniors supplémentaires en 10 ans, alors même que la part de séniors a progressé de 6 points.
- Dans d'autres territoires c'est l'inverse qui se produit : une faible hausse de la part des séniors mais une forte augmentation de leur nombre. C'est par exemple le cas de la métropole brestoise.

Ces dynamiques n'impliquent pas les mêmes besoins. Ainsi, si Brest métropole a connu une évolution plutôt modérée de la part de personnes âgées au sein de sa population grâce à la présence importante de jeunes et d'étudiants toujours plus nombreux, en dix ans le nombre de séniors a augmenté de façon significative (+5 900). Cette évolution implique des besoins nouveaux, notamment de places en Ehpad, de services d'aide à domicile, etc.

La Presqu'île de Crozon, en revanche, qui a connu une forte augmentation de la part de séniors âgés au sein de sa population, a connu une faible évolution de leur nombre. Sur ce territoire ce sont davantage les enjeux de recrutement dans les services d'aide à domicile qui vont se poser puisque la main d'œuvre jeune va se raréfier.

Classement des EPCI selon l'évolution de la part et du nombre de 65 ans et plus entre 2008 et 2018

	ÉVOLUTION DE LA PART DES 65 ANS ET PLUS (EN POINTS)	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS (EN VOLUMES)
CC de Haute-Cornouaille	-0,3	-88
CC Monts d'Arrée Communauté	+1,5	16
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	+1,5	456
CC du Haut Pays Bigouden	+1,7	610
CC du Pays de Landivisiau	+1,7	896
Brest métropole	+2,7	5910
CA du Pays de Quimperlé	+3,1	2484
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	+3,2	1099
CC du Pays des Abers	+3,3	1824
CA Quimper Bretagne Occidentale	+3,4	324
CC Poher Communauté	+3,5	3884
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	+3,6	2236
CC Haut-Léon Communauté	+4	1093
CC Douarnenez Communauté	+4,3	497
CA Morlaix Communauté	+4,6	2900
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	+4,8	958
CA Concarneau Cornouaille	+4,8	2654
CC du Pays d'Iroise	+5,4	3269
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	+5,9	573
CC du Pays Bigouden Sud	+6,6	2632
CC du Pays Fouesnantais	+8,1	2598

■ Faible part et faible évolution

■ Faible part et forte évolution

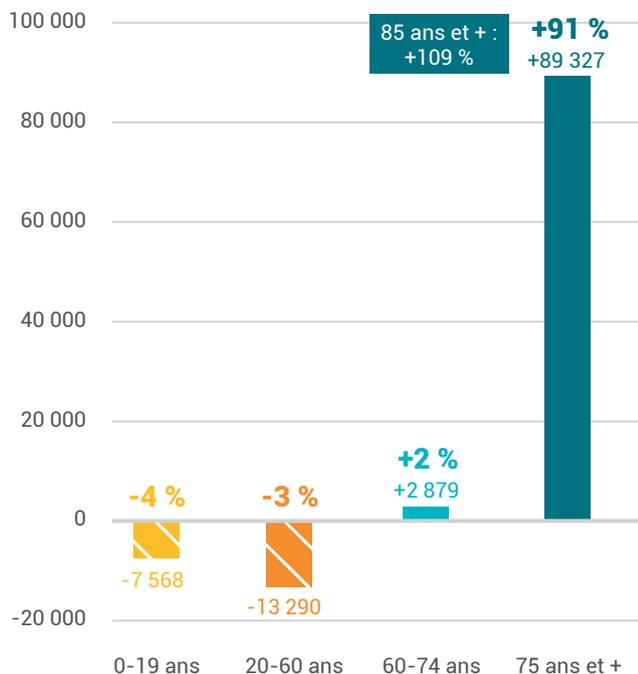
■ Forte part et faible évolution

■ Forte part et forte évolution

Si Brest métropole a connu une évolution plutôt modérée de la part de personnes âgées au sein de sa population grâce à la présence importante de jeunes et d'étudiants toujours plus nombreux, en dix ans le nombre de séniors a augmenté de façon significative.

Vers un déficit du nombre de jeunes et d'actifs

Répartition par classe d'âge du gain de population entre 2020 et 2050 en Finistère



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central

D'ici 2050, la poursuite du vieillissement de la population est certaine, et son ampleur connue. En effet, elle dépend surtout de paramètres actuels et passés, c'est-à-dire de l'augmentation de l'espérance de vie qui s'est déjà produite, ainsi que de l'avancée en âge des générations du baby-boom.

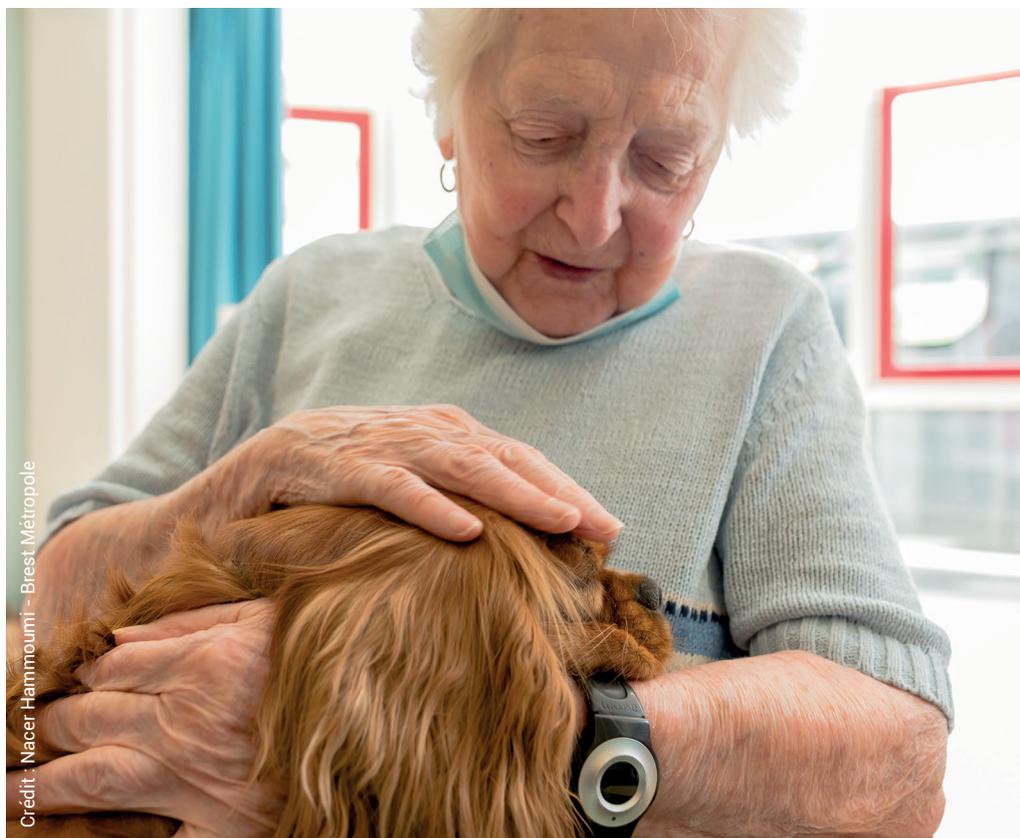
Grâce aux projections fournies par l'Insee, il est possible d'estimer le phénomène pour les trente prochaines années. Ces projections présentent toutefois la limite de se contenter de faire vieillir la population en place et de proroger les dynamiques migratoires actuelles. **Elles ne prennent pas en compte de potentiels bouleversements économiques, sociétaux, politiques, environnementaux qui pourraient générer des migrations ou une mortalité plus forte.** Elles n'ont par exemple pas pu anticiper la mortalité liée à l'épidémie de Covid-19. Malgré tout, elles permettent de mettre en avant les tendances lourdes qui devraient être à l'œuvre.

Ainsi, d'ici 2050, les projections anticipent une croissance modérée de la population du Finistère (+70 000 habitant-es). Néanmoins, par classes d'âge, c'est uniquement le nombre de personnes âgées qui augmenterait, avec surtout une progression du nombre de personnes très âgées : +91 % pour les 75 ans et plus,

- c'est-à-dire que leur population doublerait presque -, et +109 % pour les 85 ans et plus, soit 37 700 personnes supplémentaires. Ce « bondissement » du nombre de personnes très âgées dans les trente prochaines années s'explique par l'arrivée dans le très grand âge des générations issues du « baby-boom » (des personnes qui ont aujourd'hui entre 48 et 75 ans). Le nombre de « jeunes séniors » ayant entre 60 et 74 ans, lui, ne devrait pas progresser autant (+2 % seulement).

Au-delà de ce vieillissement « par le haut » les projections de l'Insee annoncent un vieillissement « par le bas » qui se traduirait par une diminution du nombre de jeunes (7 500 jeunes de moins qu'en 2020) et du nombre de personnes en âge de travailler (la tranche des 20-60 ans).

L'augmentation du nombre de séniors est une tendance lourde. Elle est inscrite dans la population actuelle des territoires, les projections en la matière sont robustes.



Crédit : Nacer Hammoumi - Brest Métropole

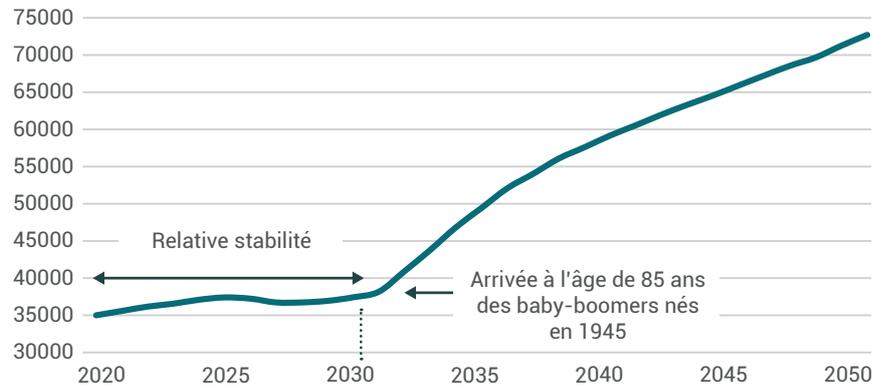
Les 85 ans et plus : explosion pendant la décennie 2030

Les projections montrent par ailleurs que l'augmentation de la population des 85 ans et plus, soit la part de la population la plus sujette à la perte d'autonomie, serait très variable selon les décennies. Durant la décennie 2020-2030, elle serait relativement stable et n'augmenterait que de 7 %, tandis que sa croissance serait de + 59 % entre 2030 et 2040 et de +23 % entre 2040 et 2050.

Ainsi, la décennie en cours, se caractériserait par une croissance relativement faible des plus âgés, les « 85 ans et plus ». Phénomène relativement peu identifié jusqu'ici, le nombre de « 85 ans et plus » devrait même baisser pendant deux années consécutives entre 2025 et 2027 à cause de la baisse de la natalité pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le défi de la dépendance se posera surtout à partir de 2030, c'est l'année à laquelle les premiers séniors issus du baby-boom et nés en 1945 atteindront l'âge de 85 ans.

Évolution attendue du nombre de 85 ans en Finistère entre 2020 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017

DES PROJECTIONS POURTANT OPTIMISTES PAR RAPPORT À LA RÉALITÉ

Les projections* ne sont toutefois pas des prévisions, elles sont issues d'un modèle qui permet surtout de faire vieillir la population en place mais ne permet pas d'anticiper certains phénomènes et notamment les migrations résidentielles plus ou moins nombreuses.

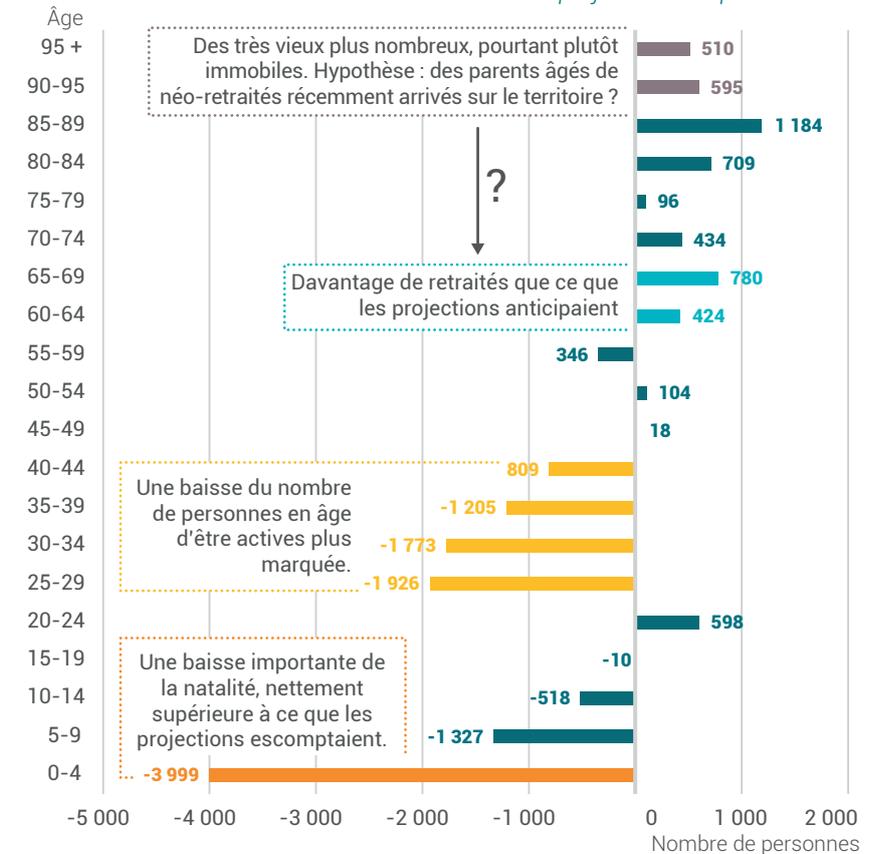
Lorsqu'on confronte ce qu'anticipaient ces projections aux données du recensement, des écarts apparaissent. Le graphique ci-contre montre l'écart entre ce que l'Insee projetait pour 2020, et la réalité observable grâce aux données du recensement.

Dans l'ensemble, plusieurs phénomènes semblent avoir été assez mal anticipés par le modèle de projections Omphale de 2017 :

- La baisse de la natalité. On dénombre ainsi près de 4 000 naissances de moins que prévu dans l'ensemble du département. Cela s'explique par le fait que le taux de natalité utilisé par le modèle Omphale était bien plus favorable que ce qu'il n'est aujourd'hui.
- La baisse du nombre de jeunes actifs qui peut s'expliquer à la fois par un nombre d'arrivées moins important que ce que le scénario central prévoyait ou par davantage de départs.
- Des néo-retraités (60-69 ans) plus nombreux.
- Une curiosité : des très âgés plus nombreux. Or, il s'agit d'une population plutôt immobile.

La population du Finistère en 2020

Différence entre les résultats du recensement et les projections Omphale 2017



Source : Insee, estimations démographiques 2020 et projections Omphale 2017

* Les projections de population que nous mentionnons dans cette publication sont issues du modèle Omphale (pour outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) qui est produit par l'Insee. Cet outil sert à se faire une idée de la population dans le futur par classe d'âges et sur des périmètres localisés (d'au moins 50 000 habitants).

État de santé et dépendance

Vieillir n'implique pas nécessairement d'être un jour dépendant. D'ailleurs, la grande majorité des personnes âgées finissent leur vie à domicile, sans avoir jamais perdu leur autonomie et la plupart des individus n'atteindront jamais un degré de dépendance qui nécessite autant de soin et d'accompagnement que ce qui est prodigué en Ehpad. Aujourd'hui en Finistère, 86 % des personnes de plus de 60 ans ne sont pas dépendantes. Pourtant, la question de la perte d'autonomie cristallise la plupart des débats autour du vieillissement, en particulier l'enjeu du financement de sa prise en charge. Elle nécessite donc de chiffrer à minima le phénomène. Car la révolution de la longévité constituera nécessairement un défi pour les politiques publiques.

Arrivés à l'âge de la retraite, les individus ont encore en moyenne près de 25 ans à vivre, soit presque autant que le temps qui s'est écoulé entre leur naissance et leur mariage !



Crédit : Adobe Stock

Une progression continue de l'espérance de vie depuis 20 ans

Le recul de la mortalité est l'un des plus grands succès de l'époque moderne. Pour les hommes comme pour les femmes, l'espérance de vie s'allonge chaque année à l'exception d'événements comme la canicule de 2003 ou l'épidémie de Covid en 2020. Ainsi, alors qu'en 1950, parvenu à l'âge de 60 ans, une personne vivait en moyenne 16 ans, en 2021, en Finistère, une femme de 60 ans peut espérer vivre encore 27 ans et un homme 22 ans. **On vit donc plus longtemps et désormais l'entrée dans la vieillesse marque l'entrée dans une nouvelle période de sa vie.** Arrivés à l'âge de la retraite les individus ont encore en moyenne près de 25 ans à vivre, soit presque autant que le temps qui s'est écoulé entre leur naissance et leur mariage !

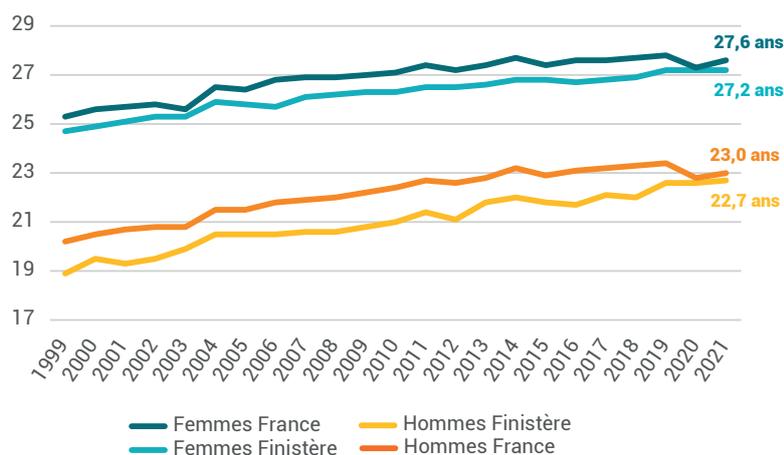
“

27 ans en 1750, 37 ans en 1810, 47 en 1900, 57 en 1930, 67 en 1955, 82,8 en 2018 : il en va de l'espérance de vie comme des records du monde du 100 m, à chaque fois qu'on pense avoir atteint une limite, elle est aussitôt dépassée. »

Jérôme Guedj, Luc Broussy,
Anna Kuhn Lafont

Les personnes âgées en 2030,
portrait-robot de la génération à venir

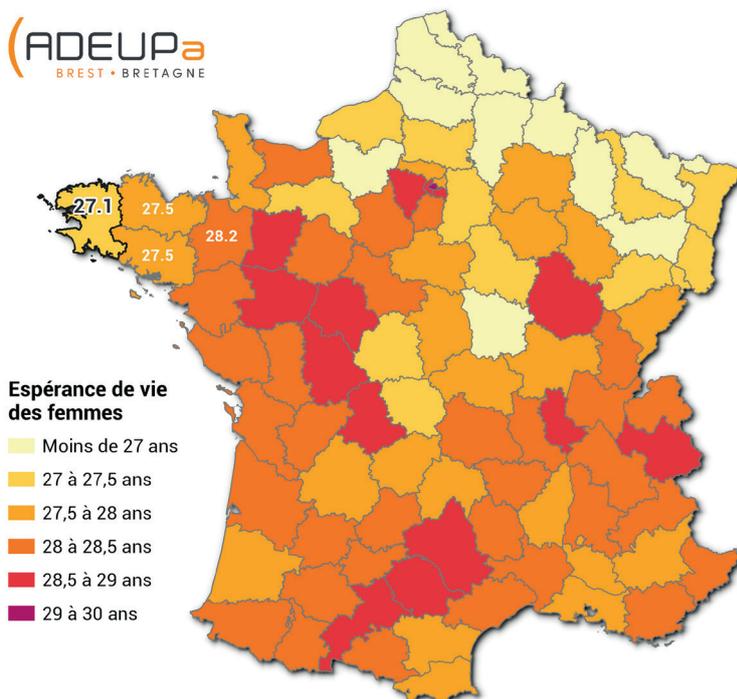
Évolution de l'espérance de vie à 60 ans des hommes et des femmes



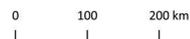
Source : Insee, État civil

En Finistère, on meurt moins vieux qu'ailleurs mais on vit relativement plus longtemps en bonne santé

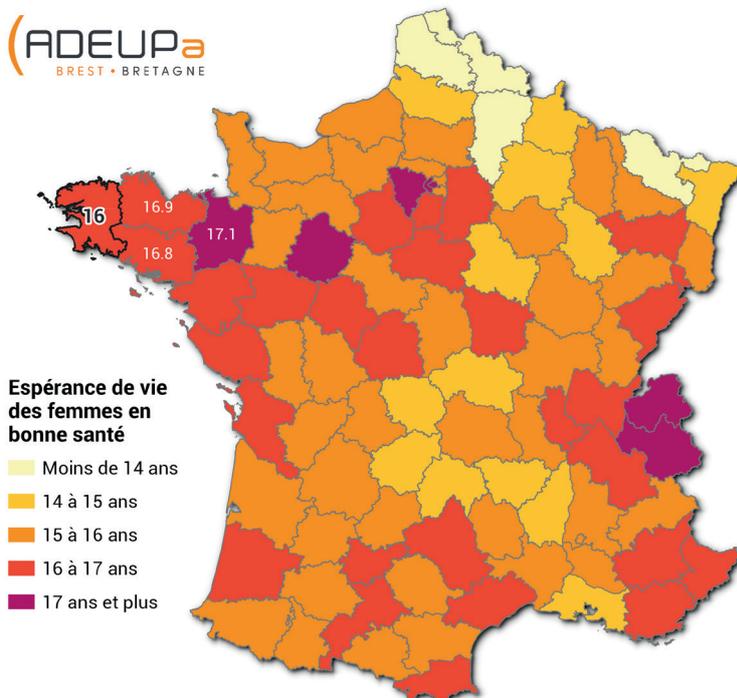
L'espérance de vie des Finistérien·nes est moins favorable que celle des Français·es quels que soient le sexe et l'âge. En comparaison à l'ensemble des départements, le Finistère se situe plutôt dans la moyenne basse, avec **une espérance de vie inférieure aux trois autres départements bretons par exemple**. Néanmoins, au-delà de la longévité, il est important de considérer l'espérance de vie en bonne santé qui permet d'appréhender les conditions dans lesquelles sont passées ces années de vie. **Le Finistère figure parmi les départements où l'espérance de vie en bonne santé est la plus élevée, pour les hommes comme pour les femmes**. Cela suggère que la population est probablement davantage exposés à des pathologies peu invalidantes, mais relativement plus létales, d'où une espérance de vie moins haute.



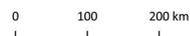
Source : INED 2020
 Réalisation : Adeupa, 07-2022
 Réf. : 452_20220701_RM_02_espérance_femmes



Crédit : Adobe Stock



Source : INED 2020
 Réalisation : Adeupa, 07-2022
 Réf. : 452_20220701_RM_01_espérance_femmes



Combien de personnes dépendantes aujourd'hui en Finistère ?

Afin de mesurer la perte d'autonomie des personnes âgées, il est possible :

- soit d'utiliser des données d'enquêtes qui interrogent les personnes âgées sur leurs difficultés⁴ ;
- soit de mobiliser des données administratives, en l'occurrence les données relatives à l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

Selon la source mobilisée, le volume de personnes concernées diffère sensiblement. Ainsi, fin 2019, 22 800 bénéficiaires de l'APA étaient dénombrés dans le département (tous GIR - groupe iso-ressources - confondus) alors que l'enquête menée par la Drees en comptait près du double : 40 000 personnes, se déclaraient en perte d'autonomie. L'écart entre ces deux données s'explique par le fait que les données sur l'APA occultent une partie des personnes en situation de perte d'autonomie et qui n'ont recours à aucune aide.

La prévalence de la perte d'autonomie, du point de vue des enquêtes déclaratives aussi bien que des données administratives sur les bénéficiaires de l'APA, est plus faible en Finistère qu'en moyenne nationale.

40 000
Finistérien·nes
de 60 ans et plus en
perte d'autonomie
en 2020 selon
la Drees

22 800
bénéficiaires
de l'APA

4. L'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) menée par la Drees en 2014 interrogeait un échantillon de personnes âgées sur leurs limitations fonctionnelles quotidiennes afin d'estimer le nombre de personnes en perte d'autonomie par départements.

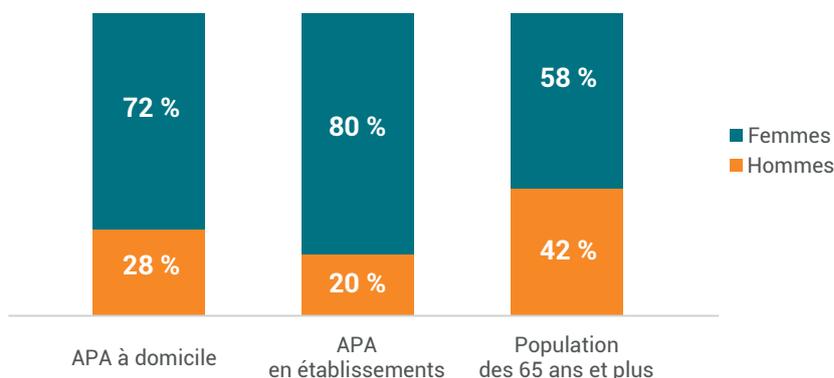
Les bénéficiaires de l'APA : une majorité de femmes en établissement

Parmi les 22 800 bénéficiaires de l'APA répertoriés fin 2019 dans le département, 9 600 vivent à domicile (soit 42 %) et 13 200 en établissement (58 %). Cette proportion varie sensiblement d'un département à l'autre. Les départements du nord-ouest, et tout particulièrement les départements bretons, se démarquent avec plus de la moitié de leurs bénéficiaires APA vivant en établissement (contre 43 % en moyenne à l'échelle nationale). C'est aussi dans ces départements que le taux de seniors en institution est parmi l'un des plus élevés du pays. Ces bénéficiaires sont très majoritairement des femmes. Elles représentent 80 % des bénéficiaires en établissement et trois-quarts de ceux qui vivent à domicile, alors qu'elles ne représentent que 58 % des 65 ans et plus. Cette sur-représentativité s'explique par leur plus grande longévité.

Depuis sa création en 2002, les effectifs de l'APA sont globalement en hausse dans le département (+3 200 bénéficiaires au total entre 2002 et 2019), et ce du fait du vieillissement de la population. Cette hausse génère inévitablement une augmentation des dépenses qui sont consacrées à cette allocation, passées de 41 millions d'euros en 2002 à 98 millions d'euros en 2019.

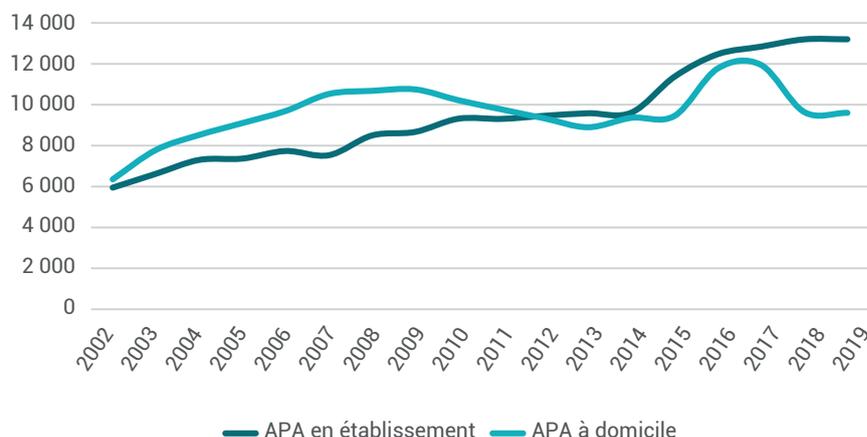
Dans le détail, la hausse du nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement s'observe surtout à partir de 2014, tandis que le nombre de bénéficiaires à domicile tendait à diminuer jusqu'en 2015, avant d'augmenter fortement entre 2016 et 2017. Un pic qui s'explique par l'instauration de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (dite ASV) qui a réformé le dispositif d'APA à domicile, à compter du 1^{er} mars 2016, et visait notamment à allouer davantage d'aide aux personnes les plus dépendantes à domicile.

Répartition par sexe des bénéficiaires de l'APA



Source : Drees, Enquête aide sociale 2019

Évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissements depuis 2002 en Finistère



Source : Drees, Enquête aide sociale

2 100 personnes très dépendantes à domicile en Finistère

Les bénéficiaires de l'APA en établissement sont globalement plus dépendants que ceux vivant à domicile. Parmi les bénéficiaires de l'APA en établissement, 60 % sont très dépendants (catégorisés en GIR 1 ou 2), contre seulement 22 % parmi ceux vivant à domicile. Ces derniers représentent **2 100 personnes très dépendantes et qui vivent à domicile (dont 210 personnes en GIR 1, le niveau le plus élevé de perte d'autonomie)**. Pour eux, l'aide des proches et d'un certain nombre de professionnels est essentielle.

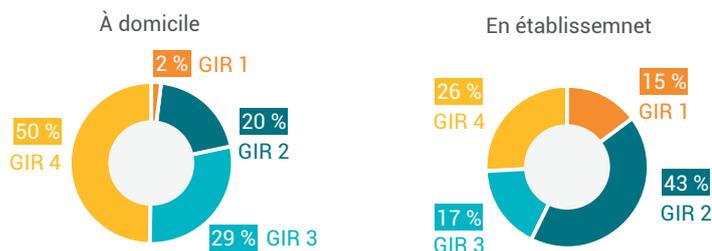
De façon cohérente, on trouve davantage de personnes très âgées parmi les bénéficiaires en établissement qu'à domicile : 17 % des bénéficiaires en établissement ont plus de 95 ans contre 7 % de ceux qui vivent à domicile. Depuis plusieurs années, le nombre de ces très âgés ne cesse d'augmenter parmi les bénéficiaires de l'APA, on dénombre ainsi 150 bénéficiaires de 85 ans et plus supplémentaires entre 2014 et 2019.

Des écarts de prévalence de la dépendance à domicile selon les territoires

La part de bénéficiaires très dépendants (GIR 1 et 2) vivant à domicile varie d'un territoire à l'autre : jusqu'à 29 % dans la communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes contre seulement 16 % au sein du Haut-Léon Communauté. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ces écarts :

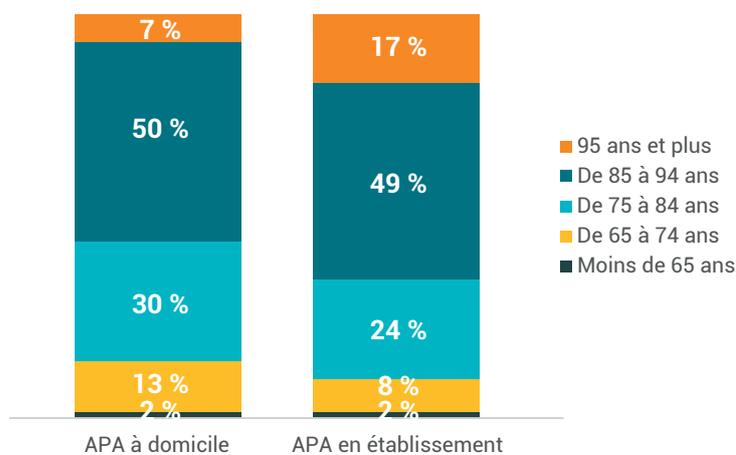
- Les territoires où la population en grande dépendance à domicile est proportionnellement la plus importante seraient ceux qui sont les moins équipés en places d'hébergement.
- À contrario ils bénéficieraient d'un meilleur taux d'équipement en services d'aide à domicile.
- On observerait localement une capacité plus grande de prise en charge par les familles dans ces territoires.

Répartition des bénéficiaires de l'APA selon le GIR et le lieu de résidence



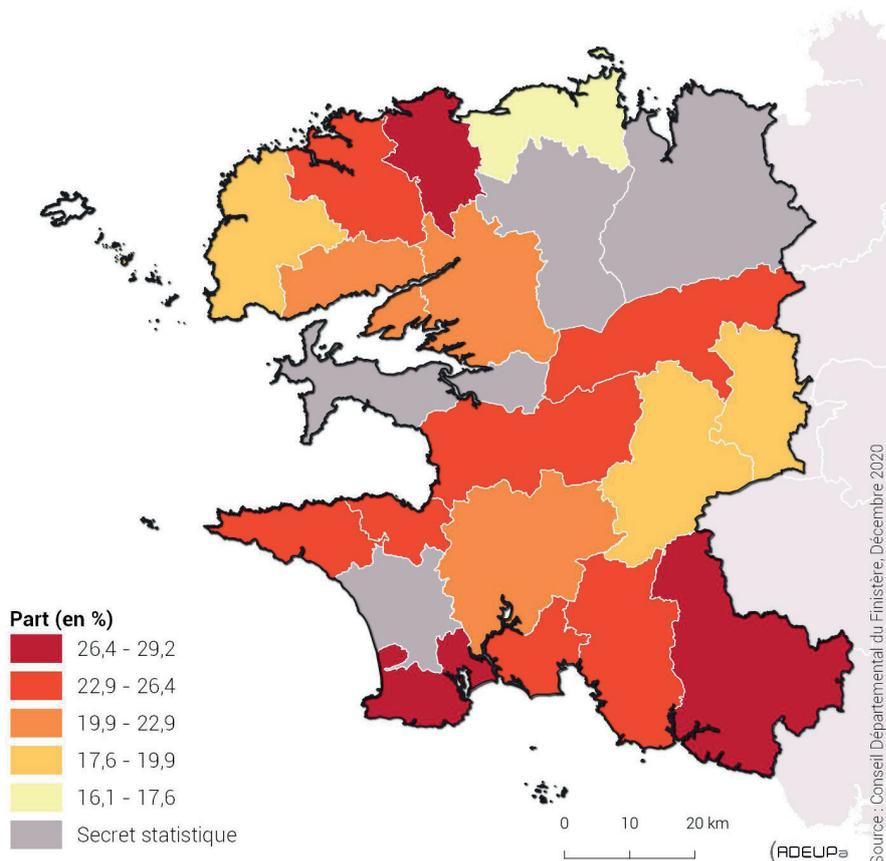
Source : Drees, Enquête Aide sociale 2019

Répartition des bénéficiaires de l'APA selon le GIR et le lieu de résidence



Source : Drees, Enquête Aide sociale 2019

Part des bénéficiaires de l'APA à domicile en GIR 1 et GIR 2 par EPCI



Une offre en Ehpad et services d'aide à domicile satisfaisante

Avec 120,6 places en Ehpad pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, l'offre en Finistère est au-dessus de la moyenne nationale et régionale et le département figure parmi l'un des mieux dotés. Les 120 Ehpad recensés dans le territoire en 2022 offrent au total 11 305 places, dont 20 % sont localisées dans les deux principales agglomérations du territoire : Brest et Quimper. La comparaison de la localisation de ces lits d'Ehpad et de la répartition du nombre de personnes âgées de 85 ans et plus par communes (en ayant à l'esprit qu'aujourd'hui l'âge moyen d'entrée en Ehpad est de 85 ans et deux mois), confirment une offre satisfaisante tant en volume qu'en localisation : **les territoires qui concentrent un grand nombre de personnes très âgées concentrent aussi un nombre important de places.**

Néanmoins, au-delà de la quantité, il est intéressant de mesurer l'**accessibilité géographique** de l'offre, c'est-à-dire la plus ou moins grande facilité avec laquelle les personnes âgées susceptibles d'en avoir besoin peuvent accéder à un Ehpad. Les indicateurs d'accessibilité potentielle localisée (APL) mis à disposition par la Drees permettent de mesurer cette accessibilité géographique en calculant des durées d'accès. **Il en ressort que malgré un bon taux d'équipement en Ehpad, des disparités infra-départementales en terme de proximité avec cette offre existent.** Ainsi, les communes de la presqu'île de Crozon et celles situées sur le littoral sud apparaissent moins bien dotées. À contrario les communes situées à proximité des deux grandes villes du Département disposent d'une offre dense et à proximité.

Les territoires qui concentrent un grand nombre de personnes très âgées concentrent aussi un nombre important de places.

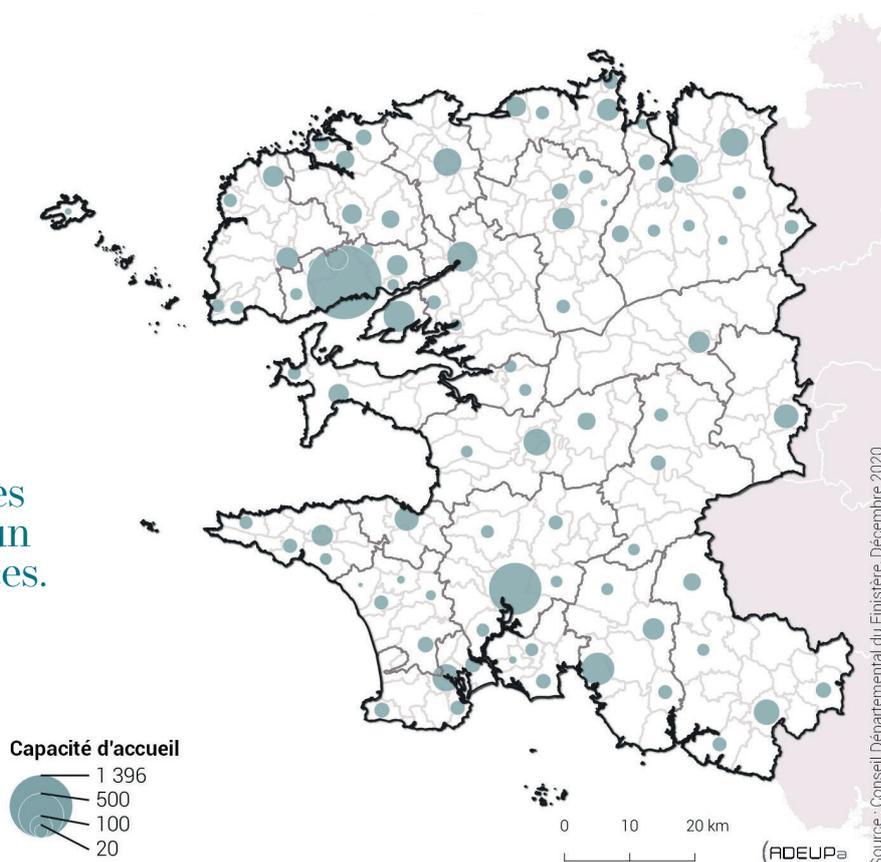
Taux d'équipements en nombre de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus (au 1^{er} janvier 2020)

	FINISTÈRE	CÔTES D'ARMOR	ILLE-ET-VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE	FRANCE
Taux d'équipements en places en Ehpad	120,6	124,8	122,9	101	117,3	97,3



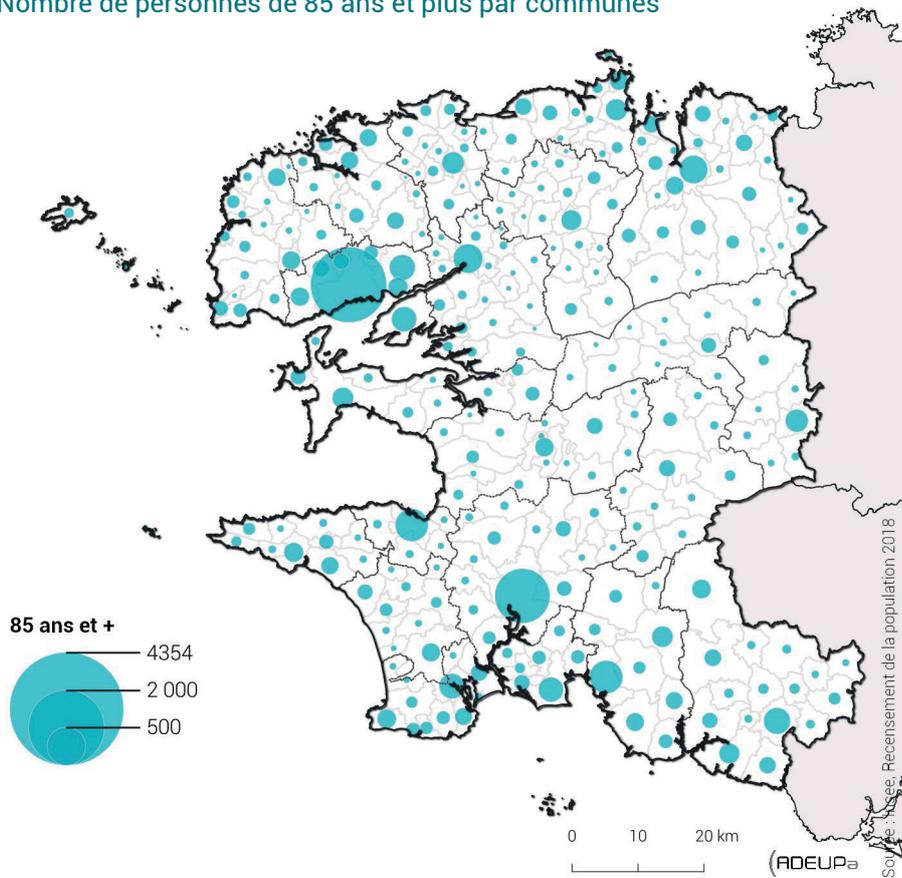
Crédit : Ivan Breton

Localisation de l'offre de prise en charge en Ehpad/Ehpa

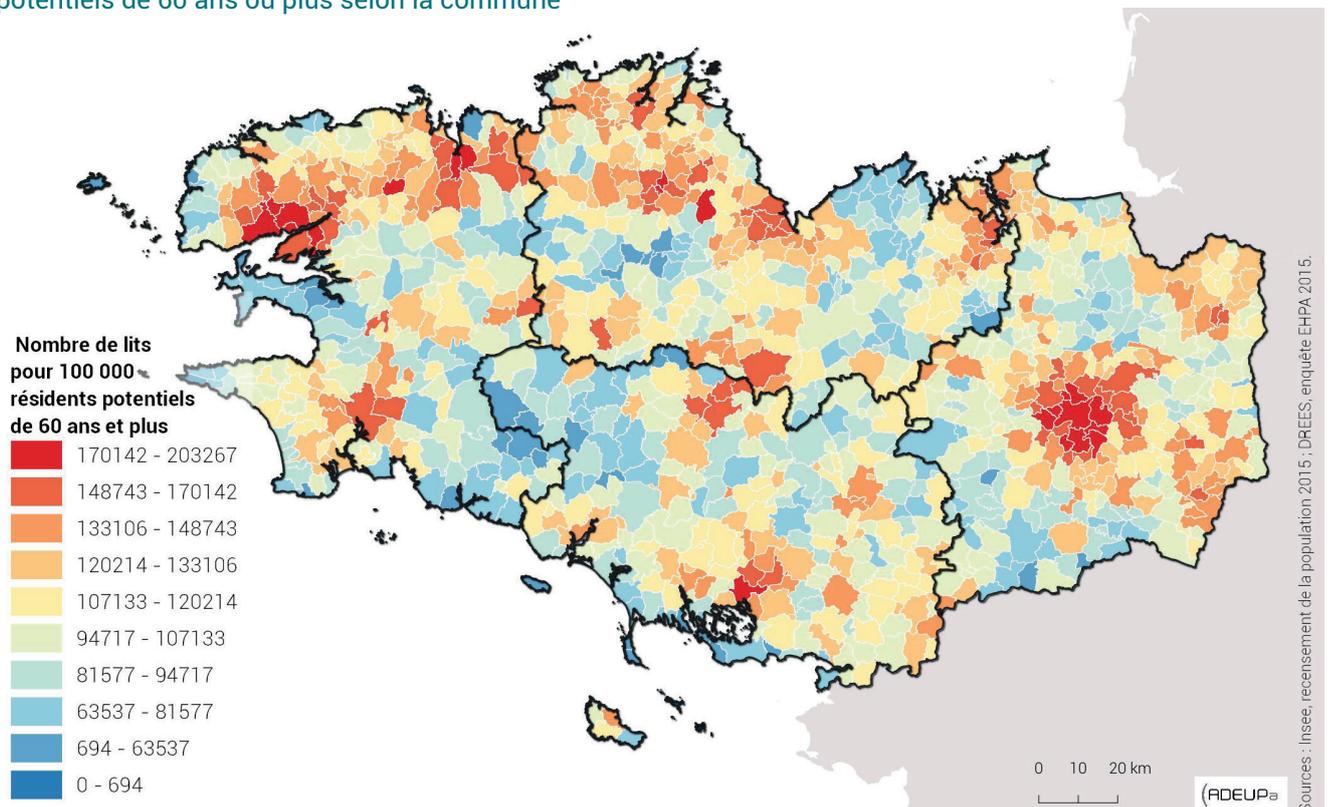


Source : Conseil Départemental du Finistère, Décembre 2020

Nombre de personnes de 85 ans et plus par communes



Indicateurs d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux Ehpad à 60 minutes pour 100 000 résidents potentiels de 60 ans ou plus selon la commune



Un déficit de places en résidence autonomie

Le même exercice de mesure de l'accessibilité géographique de l'offre appliqué aux résidences autonomies permet de faire un constat saisissant : **l'offre disponible en Finistère est particulièrement faible**. Alors qu'à l'échelle nationale on compte en moyenne 712 places en résidence autonomie à 30 min ou moins pour 100 000 personnes âgées de 60 ans ou plus, on en comptabilise seulement 175 en moyenne en Finistère.

Issue de la transformation des ex-foyers-logements, la résidence autonomie est l'habitat alternatif le plus ancien et à ce jour le plus répandu en France. **On ne dénombre toutefois que onze structures en Finistère, pour un total de 447 places**. Or cette offre répond à un besoin comme le souligne Luc Broussy dans son rapport paru en 2020 : « *Les Résidences Autonomie ont un avenir parce qu'elles répondent à un véritable besoin. Elles sont d'une certaine manière les Résidences Services Séniors des plus modestes.* » Aujourd'hui, dans le département comme ailleurs, ce sont les résidences services qui se développent à grande vitesse, profitant d'un marché en pleine croissance.

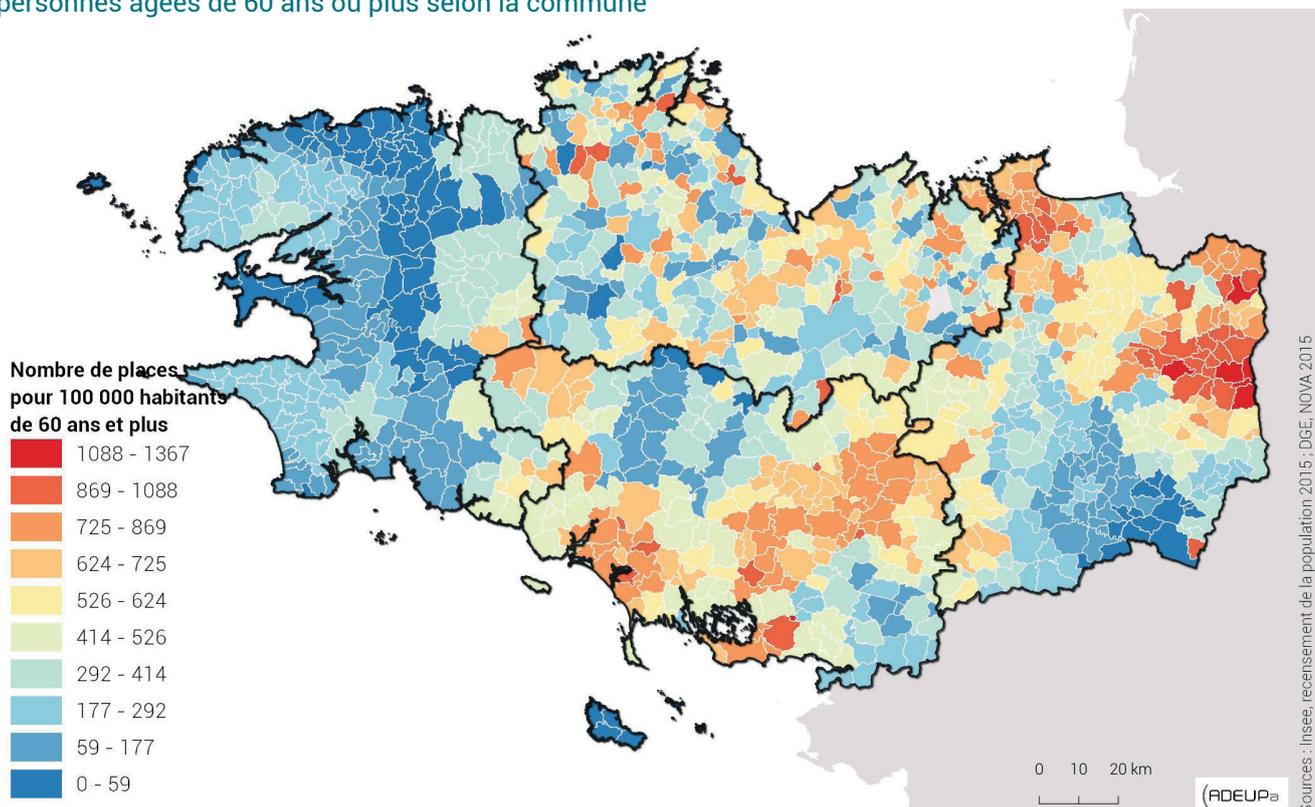
Taux d'équipements au 1^{er} janvier 2020 en nombre de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus

	FINISTÈRE	CÔTES D'ARMOR	ILLE-ET-VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE	FRANCE
Taux d'équipements en places en résidence autonomie	4,4	10,5	11,4	16,5	10,5	18,7

Recensement des résidences autonomie en Finistère

COMMUNES	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	NOMBRE DE PLACES
Brest	Résidence Poul Ar Bachet	65
Brest	Résidence Maison St Joseph	20
Carhaix-Plouguer	Résidence La Salette	65
Concarneau	Résidence Les Filets Bleus	51
Douarnenez	Résidence du Golven	51
Ergué-Gabéric	Maison familiale d'accueil Ti An Douric	18
Plougasnou	Résidence Keric-An-Oll	50
Plozévet	Résidence La Trinité	48
Plouzané	Résidence Les Genêts d'Or	16
Ploudaniel	Marpa Ty Laouen	20
Le Relecq-Kerhuon	Résidence Kerlaouena	43
	TOTAL	447

Indicateurs d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux résidences autonomie à 30 minutes pour 100 000 personnes âgées de 60 ans ou plus selon la commune



La nécessité d'anticiper l'évolution des besoins de prise en charge

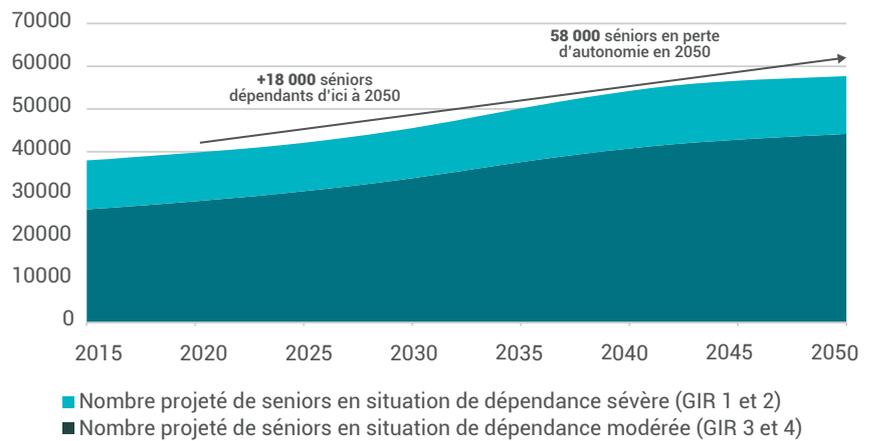
Un nombre de personnes âgées en perte d'autonomie qui va massivement augmenter

En 2050, d'après les projections démographiques disponibles, les plus de 65 ans seront 308 000 en Finistère, soit 95 000 personnes de plus qu'aujourd'hui. D'après le modèle de projection LIVIA (Lieux de vie et autonomie) de la Drees, parmi ces séniors, **58 000 seraient en situation de perte d'autonomie⁵, soit 18 000 de plus qu'aujourd'hui.** 13 000 d'entre eux seraient en situation de dépendance sévère et 45 000 en situation de dépendance modérée.

Le « pic » de progression du nombre de personnes dépendantes se situerait

5. La Drees retient ici une définition large de la perte d'autonomie basée sur le GIR. Un senior est considéré en perte d'autonomie si son GIR est compris entre 1 et 4 (sur une échelle allant de 1 à 6 ; 1 correspondant à un individu totalement dépendant et 6 totalement autonome). L'analyse proposée par la Drees retient, par simplification, trois niveaux d'autonomie : senior autonome, senior en situation de dépendance modérée (équivalent des groupes GIR 3 ou 4), senior en situation de dépendance sévère (équivalent des groupes GIR 1 ou 2).

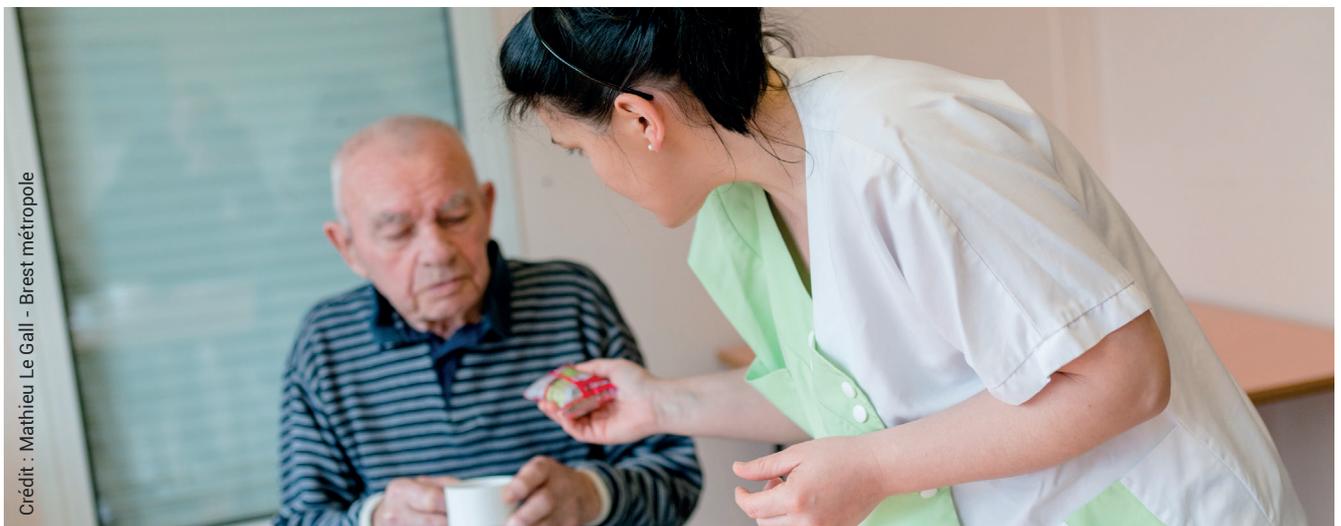
Évolution du nombre de séniors en perte d'autonomie à l'horizon 2050 en Finistère



entre 2030 et 2045, en Finistère comme ailleurs, car ce sont les années qui correspondent à l'arrivée dans le grand âge (85 ans et plus) des baby-boomers nés dans les années 1945-1960.

Cette dynamique démographique génèrera inévitablement des besoins supplémentaires que ce soit en termes d'offre de soins, d'aides à domicile, d'adaptation des logements, de places d'hébergement, etc. Autant de besoins que l'offre actuelle ne permet pas de satisfaire.

Nota Bene : Le scénario retenu ici est le scénario «intermédiaire» proposé par la Drees, qui table sur la stabilité de la perte d'autonomie parmi la population vieillissante, malgré l'allongement de l'espérance de vie. Selon ce scénario, la part des années en dépendance modérée dans l'espérance de vie à 60 ans reste constante ; c'est-à-dire que les gains d'espérance de vie correspondent pour une partie à de la vie pleinement autonome et pour une autre à des années en dépendance modérée, au prorata de la part observée aujourd'hui.



Crédit : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Selon le modèle de prise en charge qui sera privilégié, les besoins seront différents

Le modèle LIVIA permet de faire des projections des nombres attendus de séniors dans différents lieux de vie et selon plusieurs scénarios. Le **scénario 1** se base sur l'hypothèse que les pratiques actuelles d'entrée en institution resteraient inchangées dans les années à venir. En suivant cette hypothèse, le besoin de places en Ehpad serait massif. En Finistère, il faudrait **ouvrir 1 500 places en Ehpad d'ici à 2030, puis 3 400 places d'ici à 2050, soit au total 5 000 places de plus que les 11 500 places déjà existantes.**

Les deux autres scénarios suivent des raisonnements différents : ils prennent en compte la préférence actuelle des politiques publiques pour le maintien à domicile. **Ce nouveau paradigme, qui conduit à limiter les places en Ehpad, pourrait entraîner le report d'une partie**

des séniors vers des formes d'habitats intermédiaires, entre les logements ordinaires et les Ehpad, à l'image des résidences autonomie, par exemple.

Le **scénario 2** prévoit ainsi que le nombre de résidents en Ehpad resterait constant, à peu près égal au niveau de fin 2019 (soit 11 500 personnes). En revanche, il anticipe **un besoin d'ouverture de plus de 5 500 places en résidences autonomie en Finistère d'ici à 2050**, pour y accueillir les séniors autonomes et modérément dépendants qui n'auraient pas de places en Ehpad. Cela nécessiterait un effort sans précédent de création de places dans ces solutions alternatives.

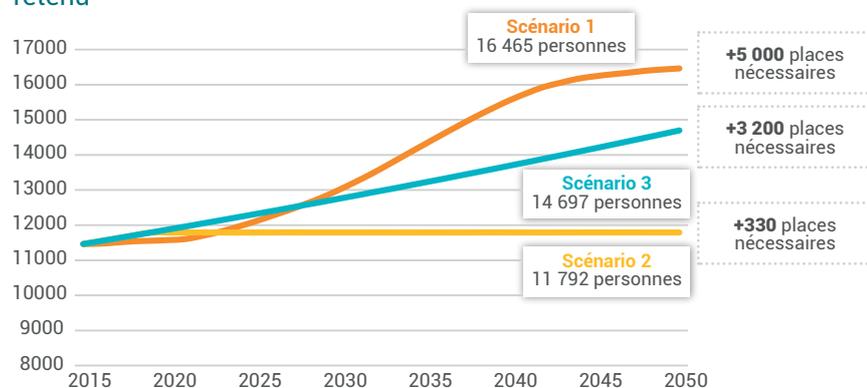
Le **scénario 3** correspond, quant à lui, à une configuration de maintien de la croissance du nombre de places en Ehpad à peu près égale à celle observée entre 2012 et 2018, mais avec un report d'une partie des personnes âgées ne pouvant être accueillies en Ehpad vers les résidences autonomie ou autres solutions intermédiaires. Cela entraînerait un besoin conséquent de **2 600 places supplémentaires d'ici à 2050 dans ces structures.**

Si ce sont ces deux derniers scénarios qui étaient privilégiés, alors le nombre de places en habitats intermédiaires à l'image des résidences autonomies mais aussi d'autres formes de logements intermédiaires comme l'habitat inclusif⁶ vont devoir considérablement augmenter dans les années à venir, car toutes les personnes âgées ne pourront pas se maintenir à domicile et toutes ne pourront pas être accueillies en Ehpad faute de places.

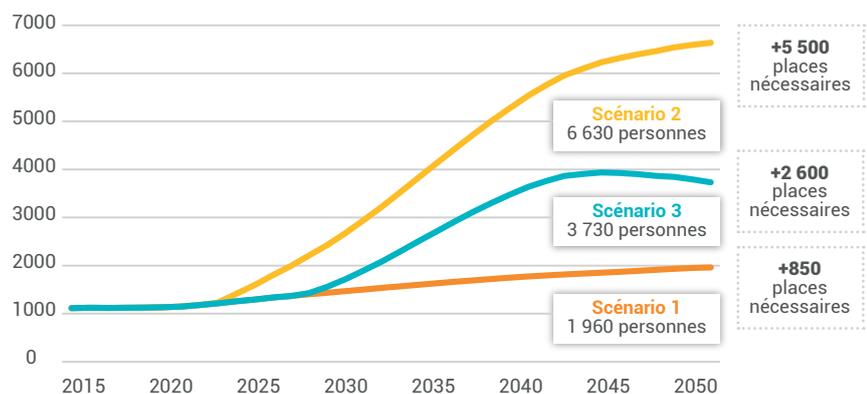
En synthèse

Si les pratiques actuelles de prise en charge restaient inchangées, le besoin de création de places en Ehpad serait massif. En revanche, si le maintien à domicile était privilégié par les politiques publiques, le report des besoins non couverts des séniors ne pouvant pas accéder à un établissement médicalisé et ayant des difficultés à vivre chez eux pourrait se faire vers une offre intermédiaire, type résidence autonomie ou habitat inclusif.

Nombre projeté de séniors Finistériens en Ehpad selon le scénario retenu



Nombre projeté de séniors en résidence autonomie (ou autre solution intermédiaire) selon le scénario retenu



Scénario 1

Il est fondé sur l'hypothèse que le taux d'institutionnalisation, c'est-à-dire la proportion de personnes résidant en Ehpad dans la population, resterait identique à son niveau de 2015, à niveau de dépendance, sexe et tranche d'âge donnés. Ce scénario permet ainsi de rendre compte de l'évolution du besoin si les conditions d'institutionnalisation restaient les mêmes.

En suivant ce scénario, en Finistère, il faudrait ouvrir **1 500 places en Ehpad d'ici à 2030, puis 3 400 places d'ici à 2050, soit au total 5 000 places de plus que les 11 500 places déjà existantes.**

Scénario 2

Il prévoit que le nombre de résidents en Ehpad reste quasi constant, égal au niveau de fin 2015 (soit 11 500 personnes en Finistère).

Scénario 3

Il correspond à une configuration de maintien de la croissance du nombre de places en Ehpad à peu près égale à celle observée entre 2012 et 2018.

Dans ces deux scénarios, les Ehpad se spécialisent dans l'accueil « exclusif » des personnes très dépendantes et un report des besoins non couverts des séniors en perte d'autonomie se fait vers d'autres lieux de vie : en résidences autonomie, logements ordinaires ou habitats inclusifs, etc.

6. Ces expériences demeurent encore embryonnaires à l'échelle nationale avec seulement 5 000 places recensées en 2018 (contre 120 000 places en résidences autonomie à la même date).

Des besoins variables selon les territoires

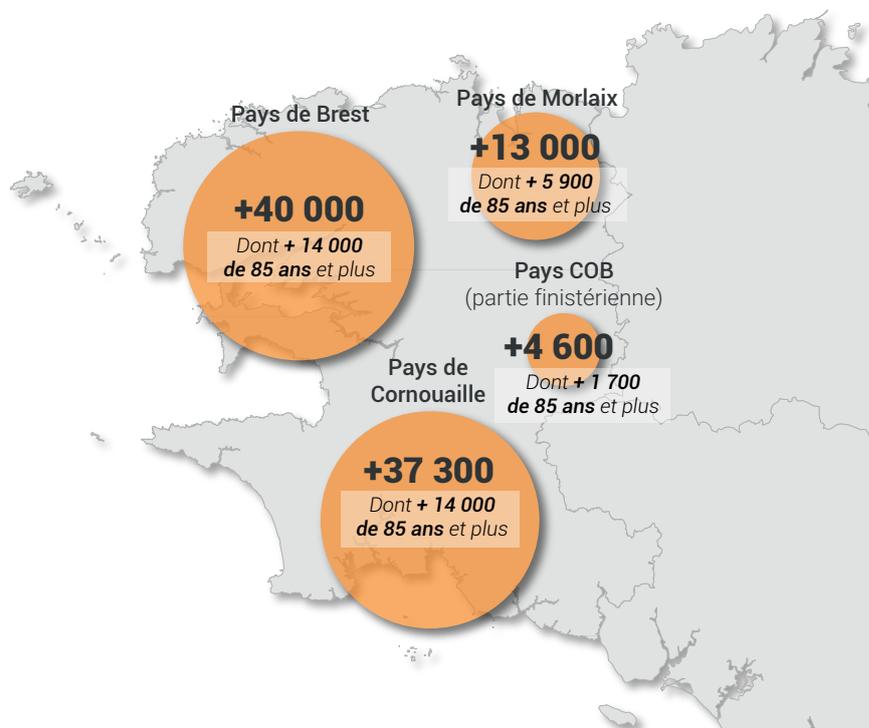
Bien sûr, les besoins de prise en charge de la dépendance ne seront pas équivalents partout à l'échelle du Finistère. Les moyens devront être fléchés vers les territoires où les personnes âgées devraient le plus augmenter en nombre. Or, la répartition de l'augmentation du nombre de séniors étant proportionnelle à la population, il apparaît que c'est dans le pays de Brest qu'ils seraient les plus nombreux : 40 000 personnes de 65 ans et plus supplémentaires sont attendues d'ici 2050, contre « seulement » 4 600 dans le Pays du Centre Ouest Bretagne. Pourtant, ce n'est pas dans le Pays de Brest que le nombre de 85 ans et plus (soit la population la plus sujette à la perte d'autonomie) devrait croître le plus. En effet, c'est dans le Pays de Cornouaille que les personnes très âgées X devraient le plus croître à la fois en volume et en proportion, avec près de 16 000 personnes de plus de 85 ans supplémentaire attendues en 2050, contre 14 000 en Pays de Brest.

Un besoin massif de main d'œuvre

Que ce soit dans les Ehpad, au sein des résidences autonomie ou même dans les services d'aides à domicile, le besoin de personnel sera en conséquence beaucoup plus important qu'il ne l'est aujourd'hui étant donné l'augmentation des besoins. Or, les projections démographiques anticipent une baisse du nombre de personnes en âge de travailler à l'horizon 2050. Déjà, sur la période récente, le nombre d'actifs a diminué à l'échelle du département et des difficultés importantes de recrutement se font jour. En 2022, 63 % des recrutements étaient jugés difficiles par les employeurs finistériens contre 27 % sept ans plus tôt, en 2015⁷. **Les métiers liés à la santé et à l'aide à la personne figuraient dans le top 10 des métiers les plus recherchés en 2022 et ce sont pourtant les secteurs où le besoin est le plus urgent.** Ainsi, au-delà du nombre de places pour loger les séniors dépendants ou dont la perte d'autonomie sera avancée, l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement constitue un véritable enjeu qu'il est nécessaire d'anticiper dès à présent afin de former les futurs actifs en charge de ces métiers (cf. [Les services d'aide à domicile dans le Finistère, Observatoire du vieillissement, Adeupa, 2018](#)).

7. Source : Pôle emploi, enquête « Besoins en main d'œuvre », avril 2022

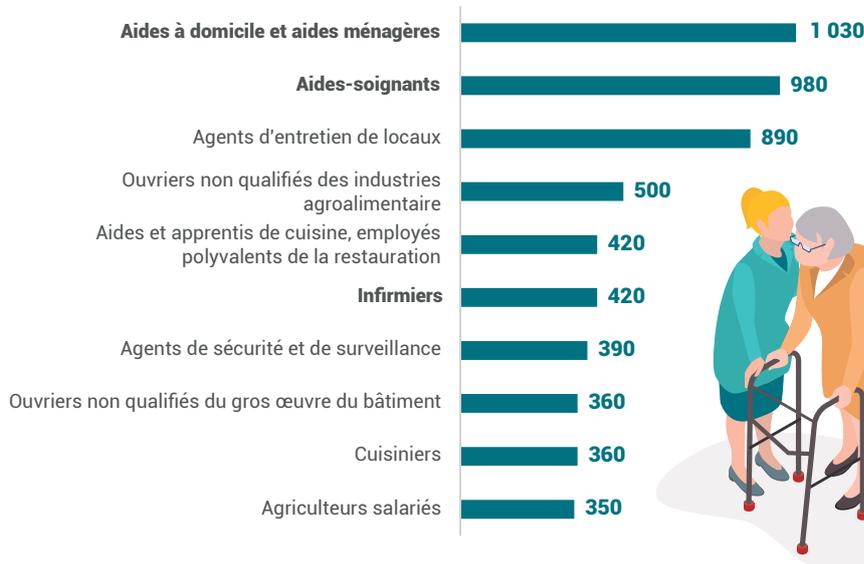
Répartition de la croissance des 65 ans et plus dans chaque pays finistérien de 2020 à 2050



63 % des recrutements sont jugés difficiles par les employeurs finistériens en 2022 (contre 27 % en 2015)

Source : Enquête « Besoins en main d'œuvre » Pôle emploi - Avril 2022

Top 10 des métiers les plus recherchés (hors saisonniers) en Finistère en 2022 (classement selon le nombre de projets de recrutement jugés difficiles)



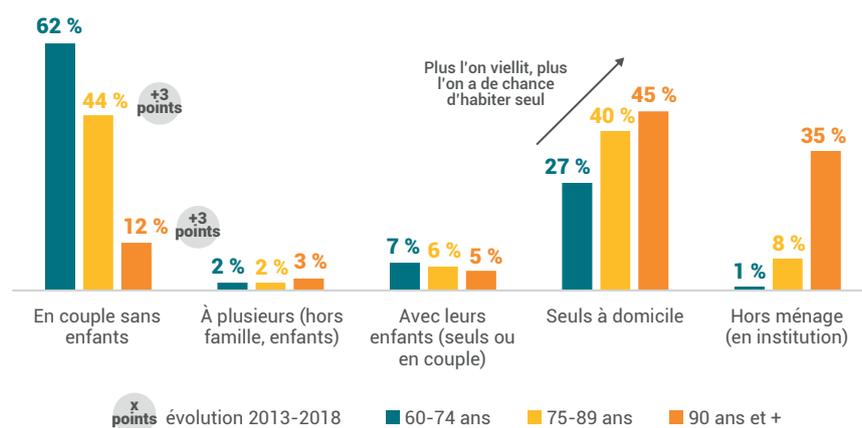
Configuration familiale

Le vieillissement peut être marqué par de nombreuses ruptures familiales : le départ des enfants de la résidence familiale, leur retour, parfois, dans le contexte de précarité du travail des jeunes, l'entrée dans le « grand âge » de ses propres parents, voire leur fin de vie, la séparation ou le divorce, le décès du conjoint, etc. Chacune de ces ruptures a des conséquences sur le processus de perte d'autonomie (isolement, dépression, etc.).

Plus l'on vieillit, plus l'on a de risque d'habiter seul

En 2018, en moyenne un Finistérien âgé de 60 ans ou plus sur trois vit seul dans son logement, soit près de 70 600 individus. Cette proportion atteint 40 % chez les 75-89 ans et 45 % chez les 90 ans et plus. Ceci est lié à la plus forte probabilité d'être veuf ou veuve avec l'avancée en âge. Néanmoins, depuis plusieurs années, l'allongement de l'espérance de vie, en particulier celle des hommes, conduit à **davantage de vie en couple aux âges avancés**, en particulier pour les femmes, qui étaient plus souvent confrontées jeunes au veuvage. Ainsi, la part des Finistériennes et Finistériens en couple âgés de 90 ans et plus a progressé de 3 points en cinq ans. Parallèlement, les vies conjugales sont moins linéaires : des séparations et des remises en couple s'observent aujourd'hui plus fréquemment chez les jeunes seniors (60-74 ans) qu'auparavant.

Mode de cohabitation selon l'âge des Finistériens âgés



En 2018, en moyenne un Finistérien âgé de 60 ans ou plus sur trois vit seul dans son logement.



Les séniors urbains habitent plus souvent seuls

La part de personnes âgées vivant seules est nettement plus élevée dans les grandes agglomérations du département. Ainsi, près de 38 % des personnes de 65 ans et plus vivent seules à Brest métropole et 36 % à QBO, contre en moyenne 32 % des Finistérien·nes de 65 ans et plus. Cela s'explique en partie par la typologie du parc de logements dans les villes centres, constitué en majorité d'appartements qui accueillent plus fréquemment ces ménages unipersonnels.

Bien que vivre seul ne signifie pas nécessairement subir la solitude, cette configuration amène un risque d'isolement social accru pour ces séniors. D'autant que la prévalence de l'isolement croît avec l'âge : une personne de plus de 75 ans a 4 fois plus de risque d'être en situation d'isolement relationnel qu'une personne ayant entre 40 et 49 ans. C'est l'un des constats de l'enquête réalisée dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux du CCAS de la ville de Brest⁸.

Dans sa thèse de doctorat, le sociologue Arnaud Campéon explique les raisons pour lesquelles les personnes âgées sont exposées, peut-être plus que tout autre groupe de population, « *au risque [...] d'effritement de leurs supports* ». Il souligne que plusieurs événements peuvent en effet bouleverser la vie d'une personne âgée et contribuer à sa solitude : « *décès des proches, maladie, inadaptation de l'environnement urbain et des modes de transports collectifs, sentiment de dévalorisation lié à l'avancée en âge, etc. Soit autant d'éléments qui peuvent la contraindre, sous la forme d'une "douce" exclusion, au repli chez soi et sur soi.* »⁹

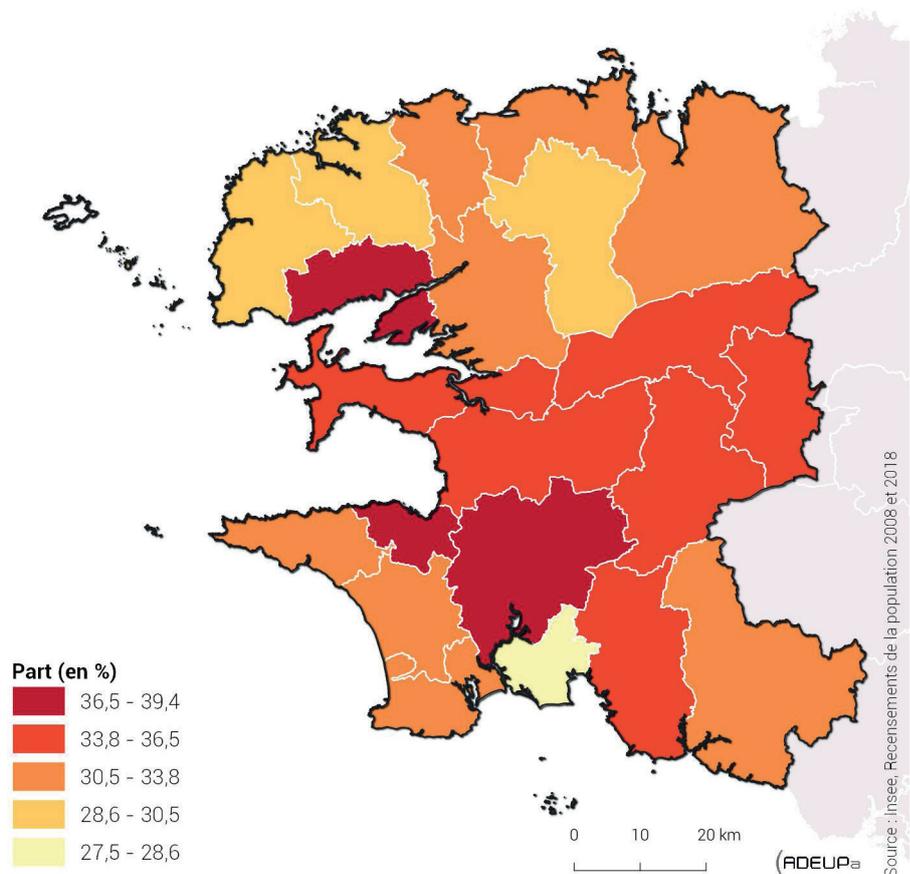
Entre urbains et ruraux, la réalité de l'isolement peut toutefois différer sensiblement. En zone urbaine, l'isolement est aggravé par des solidarités et des relations de voisinage amoindries. En zone rurale, les solidarités sont plus fortes mais le manque de services du quotidien et de transports renforce l'isolement.

26 %
des Brestois de 75 ans et plus sont en situation d'isolement relationnel (contre 13 % de l'ensemble de la population brestoise).

8. *Analyse des besoins sociaux de la ville de Brest*, Adeupa, 2022

9. Arnaud Campéon, *Des vieillesse en solitude : trajectoires et expériences de solitude après la retraite*, thèse de doctorat, 2010

Part des personnes de 65 ans et plus vivant seules par EPCI



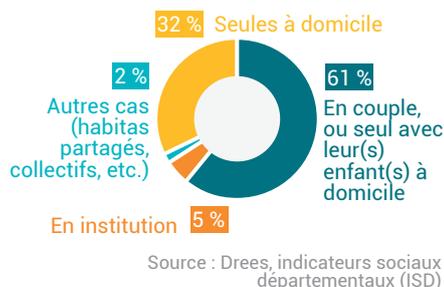
Habitat

L'habitat est une question à forts enjeux pour les personnes âgées. Trop souvent, elle est réduite à la seule question de la prise en charge de la dépendance par des structures spécialisées. Ce sujet est certes majeur, mais d'autres sont également à prendre en compte : le besoin en logements adaptés en lien avec le souhait partagé des personnes âgées de rester vieillir à domicile, l'aspiration croissante à des formes de logement partagé (type habitat inclusif), ou accompagné (avec services, type résidences autonomes ou résidences services). Tous ces constats incitent à appréhender la question du logement des seniors dans ses multiples composantes.

À 90 ans, deux-tiers des Finistériens habitent encore à la maison

Même si le taux d'institutionnalisation croît sensiblement avec l'âge (seulement 8 % des 75-89 ans sont en institution contre 35 % des 90 ans et plus), il n'en demeure pas moins qu'une **large majorité des seniors très âgés continuent de vivre à domicile (seuls, en couple ou avec leurs enfants)**. L'Ehpad est loin d'être la norme, et la volonté des personnes âgées d'y « échapper » en restant à domicile est une réalité, du moins statistique. Mais cette réalité pose des enjeux spécifiques et de potentielles difficultés peuvent en découler : un risque de chute majoré¹⁰ si le domicile en question n'est pas adapté, une implication forte des aidants dès lors que la perte d'autonomie survient, un isolement social subi pour les personnes dont le cercle social s'est réduit. Toutes ces difficultés amènent à repenser un nouveau « chez soi » pour des personnes désireuses de ne pas « finir » en Ehpad. Ce sera l'un des grands enjeux liés au vieillissement dans les prochaines années. Adapter le logement dont on est propriétaire, déménager vers un autre logement adapté et accessible, intégrer un habitat collectif... Ces solutions sont autant d'hypothèses possibles, et leur concrétisation dépendra en partie des politiques publiques mises en œuvre pour favoriser l'une ou l'autre de ces solutions.

Lieu de vie des personnes de 60 ans et plus en Finistère



10. À l'échelle nationale, près de 10 000 personnes de 65 ans et plus décèdent chaque année suite à une chute. Source : Rapport « Nous vieillirons ensemble », Luc Broussy, Mai 2021

Des seniors majoritairement propriétaires de leur logement...

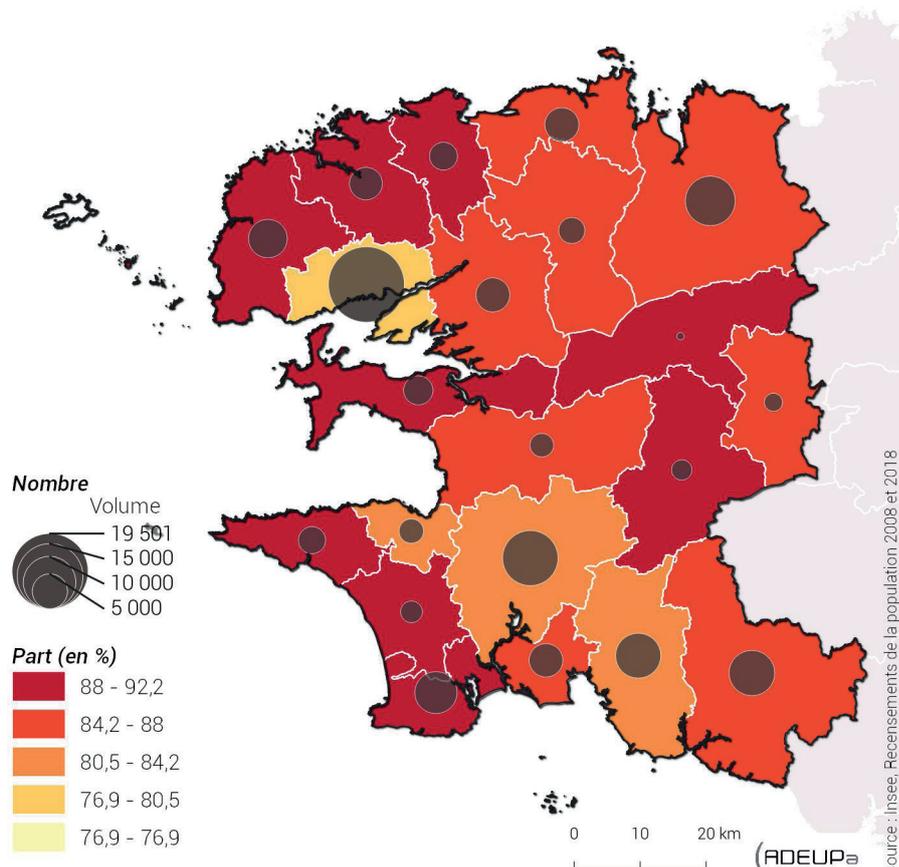
En moyenne, **86 % des seniors du Finistère sont propriétaires de leur logement**. Dans une grande agglomération comme Brest, toutefois, la part des seniors propriétaires descend à 70 % du fait de la nature du parc qui est davantage constitué d'appartements en location, y compris des logements locatifs sociaux. Ainsi, parmi les occupants du parc social brestois, 14,7 % sont âgés de 65 ans ou plus (source : OPS 2020). L'adaptation des logements à ces ménages vieillissants est un vrai enjeu pour les bailleurs sociaux, qu'il s'agisse de l'accessibilité des parties communes (aujourd'hui, une part importante d'immeubles du parc social ne disposent par

intérieure des logements (installation de douches), de la facilitation du processus de mutation lorsque le logement ne correspond plus au besoin de la personne âgée (aussi bien en termes de confort que de taille). Déjà, les effets du vieillissement se font ressentir au sein du parc brestois avec une part grandissante de grands logements en situation de sous-occupation, qui accueillent des locataires âgés, peu enclins à déménager.

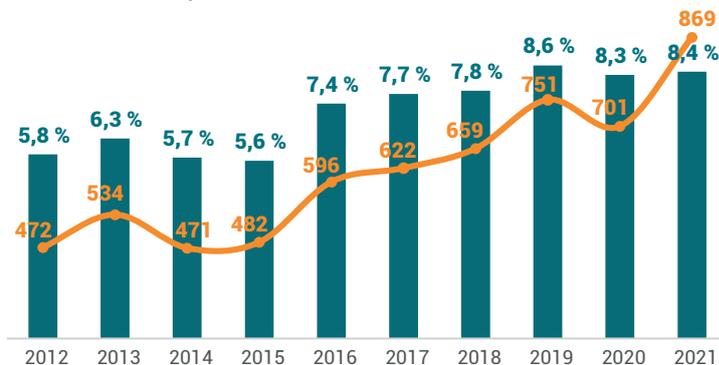
Au-delà de l'occupation, les effets du vieillissement se reflètent aussi dans la demande de logement social, en Finistère comme ailleurs.

86 % des seniors du Finistère sont propriétaires de leur logement.

Part et nombre de ménages de 65 ans et plus propriétaires de leur logement



Logement social : évolution du nombre et de la part de demandeurs externes de 65 ans ou plus en Finistère



Source : Creha

Des propriétaires de grands logements, anciens et peu adaptés

En moyenne, 80 % des ménages dans le Finistère de 65 ans ou plus résident en maison. Cette proportion est plus élevée dans les territoires qui concentrent l'habitat individuel et plus faible dans les grandes villes du département comme Brest et Quimper.

De façon générale, les logements occupés par les séniors ne constituent pas toujours les lieux les plus adaptés à un vieillissement sécurisé puisqu'il s'agit majoritairement de maisons ou de pavillons, donc par définition des grands logements. Ainsi, en moyenne, 78 % des Finistérien-nés âgés vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, contre 72 % toutes classes d'âge confondues. Une taille qui peut générer des difficultés multiples : présence d'escaliers, salle de bains à adapter, entretien de la maison et du jardin, charges financières importantes, etc.

Ces logements sont par ailleurs généralement anciens : 70 % des personnes âgées occupent des logements construits avant 1975. Une ancienneté qui peut avoir des conséquences sur la qualité des logements : obsolescence du bâti, niveau de confort et performance énergétique insuffisants. Autant de dysfonctionnements, qui, en plus de l'inadaptation du logement aux effets du vieillissement, viennent fragiliser le maintien à domicile.

Toutefois, l'inadaptation ne se résume pas seulement à l'ancienneté ni à la taille ou à la configuration des logements : « elle peut prendre la forme d'un logement parfaitement accessible mais isolé, situé en péri-urbain ou en milieu semi-rural,

éloigné de toute forme de vie sociale, des commerces et des services publics¹¹ ». D'où l'importance de prendre en compte la capacité de déplacement des séniors.

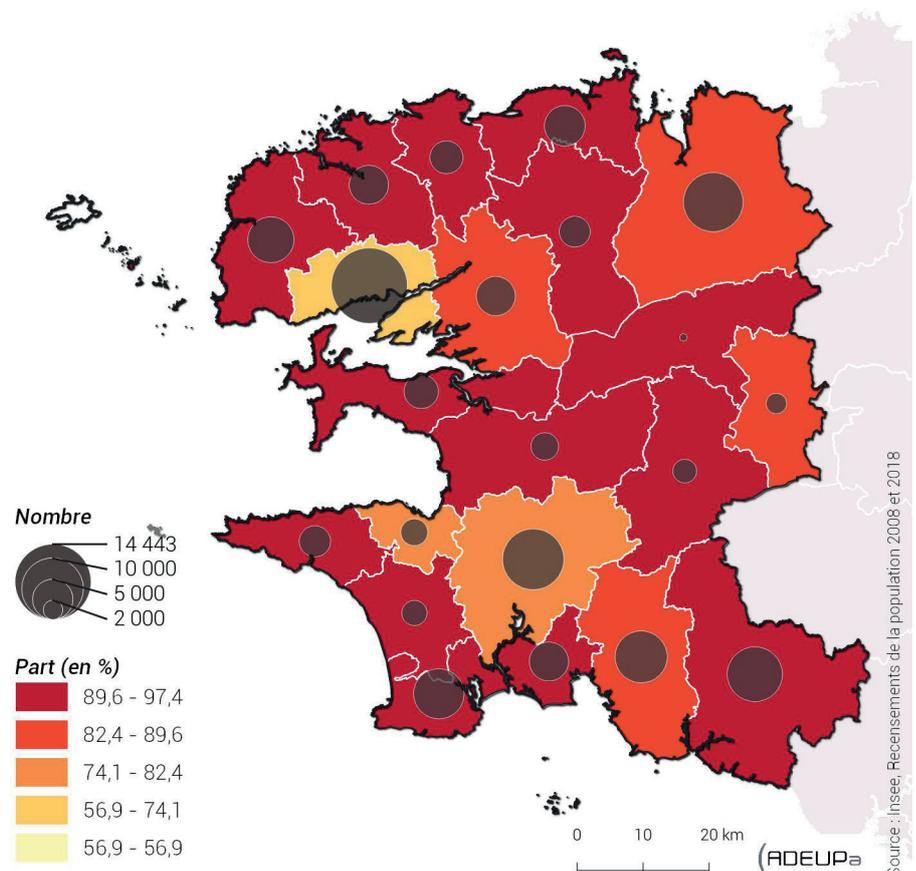
11. « Rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires au vieillissement », Luc Broussy, Mai 2021

DE PLUS EN PLUS DE SÉNIORS PARMIS LES DEMANDEUR-EUSES D'UN LOGEMENT SOCIAL ?

Depuis plusieurs années les bailleurs sociaux observent un développement des primo-demandeurs de logement social de plus de 65 ans. En Finistère, ces ménages ont augmenté au sein de la demande externe tant en volume qu'en part, comme en témoigne le graphique ci-dessous.

Parmi eux, il y a des séniors qui ne peuvent plus assumer un loyer dans le parc privé après avoir perdu une part de leurs revenus au moment du passage à la retraite, des propriétaires pauvres qui n'assument plus les charges de copropriétés ou bien encore des séniors qui souhaitent quitter le grand logement dont ils sont propriétaires et qui se tournent vers le parc social pour disposer d'un logement proche des commerces et services et pour certains disposer d'économies pour plus tard.

Part et nombre de ménages de 65 ans et plus occupant une maison



Au-delà du logement, la question de la mobilité est centrale

Ne plus pouvoir se déplacer, ne pas pouvoir se rendre là où bon leur semble, la mobilité constitue l'un des enjeux les plus forts pour les personnes vieillissantes. Or, avec l'avancée en âge, la part des personnes qui vivent dans un ménage où il n'y a pas de voiture augmente. Malgré tout, les seniors sont de plus en plus conducteurs, et ce jusqu'à un âge avancé. Ainsi, dans le Finistère, seul un tiers des ménages de plus de 80 ans n'ont aucune voiture en 2018, c'est 5 points de moins que 10 ans auparavant.

La voiture apporte autonomie, liberté et confort. La question de la mobilité quotidienne est fortement liée à celle de la perte d'autonomie. En effet, **vivre seul et ne pas posséder de voiture lorsqu'on habite loin des services et commerces accroît aussi significativement le risque d'isolement**. Et ce d'autant plus en milieu rural et péri-urbain, moins desservis par les transports collectifs, avec des arrêts, des horaires et des circuits davantage pensés pour les scolaires et les actifs. Cela explique que dans les territoires ruraux et péri-urbains les seniors motorisés sont surreprésentés. Ainsi, à Brest métropole, près d'un ménage de 80 ans et plus sur deux ne possède aucune voiture, tandis que dans la communauté de communes du Pays de Landivisiau, ce n'est le cas que d'un ménage sur quatre.

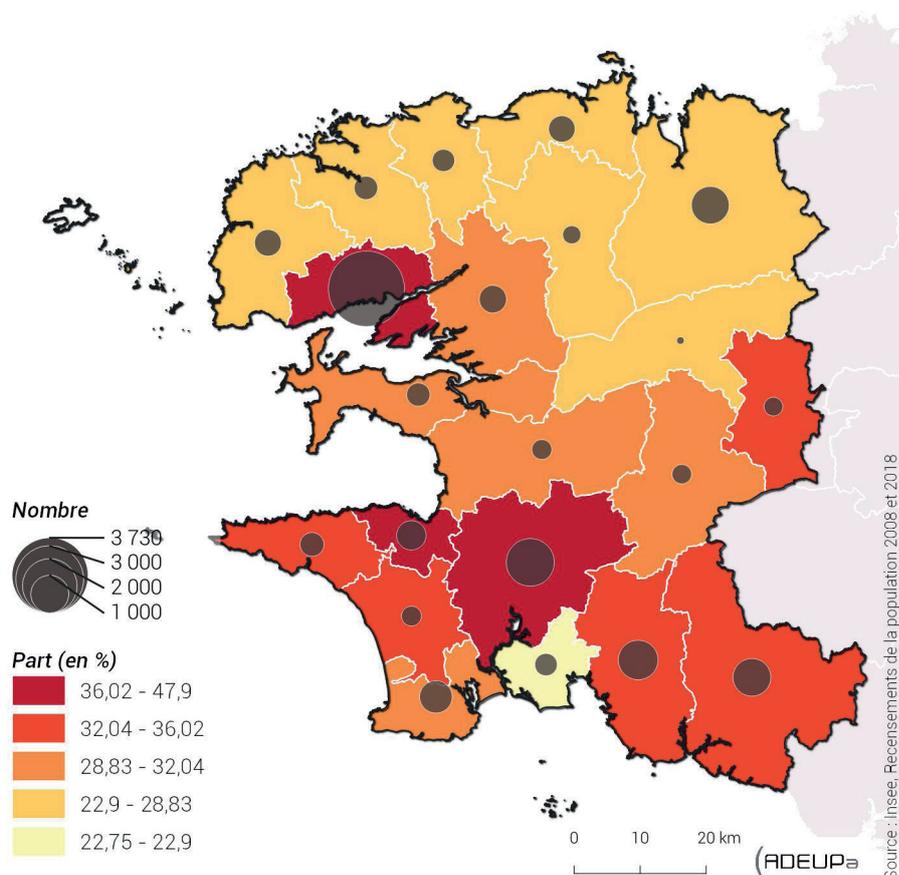
Pour cette génération de seniors qui a connu l'hyper automobilisme, les changements de comportements et la réduction de la place de la voiture dans leur quotidien aura besoin d'être accompagnée.



34 %

En moyenne un tiers des ménages de plus de 80 ans n'ont aucune voiture en Finistère

Part et nombre de ménages de 80 ans et plus sans voiture



Crédit : Adobe Stock

Revenus

Depuis les années 70, la situation financière des séniors n'a cessé de s'améliorer. Néanmoins, la retraite et l'avancée en âge ne mettent pas toujours à l'abri de la pauvreté qui concerne une part d'entre eux. Or, la précarité économique constitue un facteur de fragilisation de la personne âgée, avec un retentissement sur son état de santé et sur le processus de perte d'autonomie.

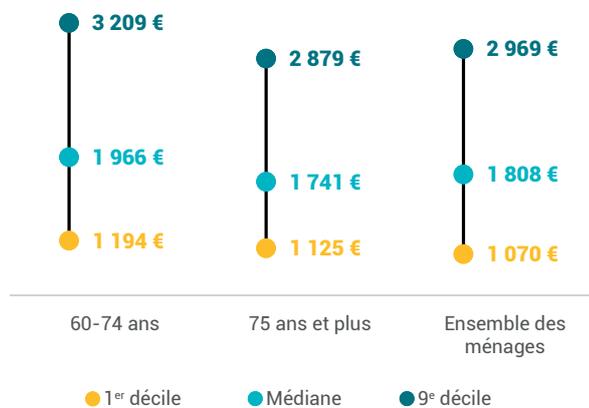
Par ailleurs, le niveau des revenus d'une personne âgée conditionne sa faculté à accéder à toute une palette de produits et services (aide à domicile, recours à un établissement, adaptation de son logement, appareillages...) de nature à pourvoir à sa fragilité, au-delà des aides publiques qui peuvent exister. Ce constat rappelle la nécessité de s'intéresser à cette donnée afin d'identifier la réalité de leurs besoins.

Des revenus médians disponibles pour les 60-74 ans supérieurs à ceux de leurs aînés

Dans le département, quelle que soit l'intercommunalité, le **revenu médian disponible mensuel des 60-74 ans est toujours supérieur à celui des 75 ans plus**. En 2018, en moyenne, l'écart entre les deux générations est de 230 €. D'autre part, le revenu des 75 ans et plus est également inférieur à celui de l'ensemble des ménages du Finistère (67 € d'écart).

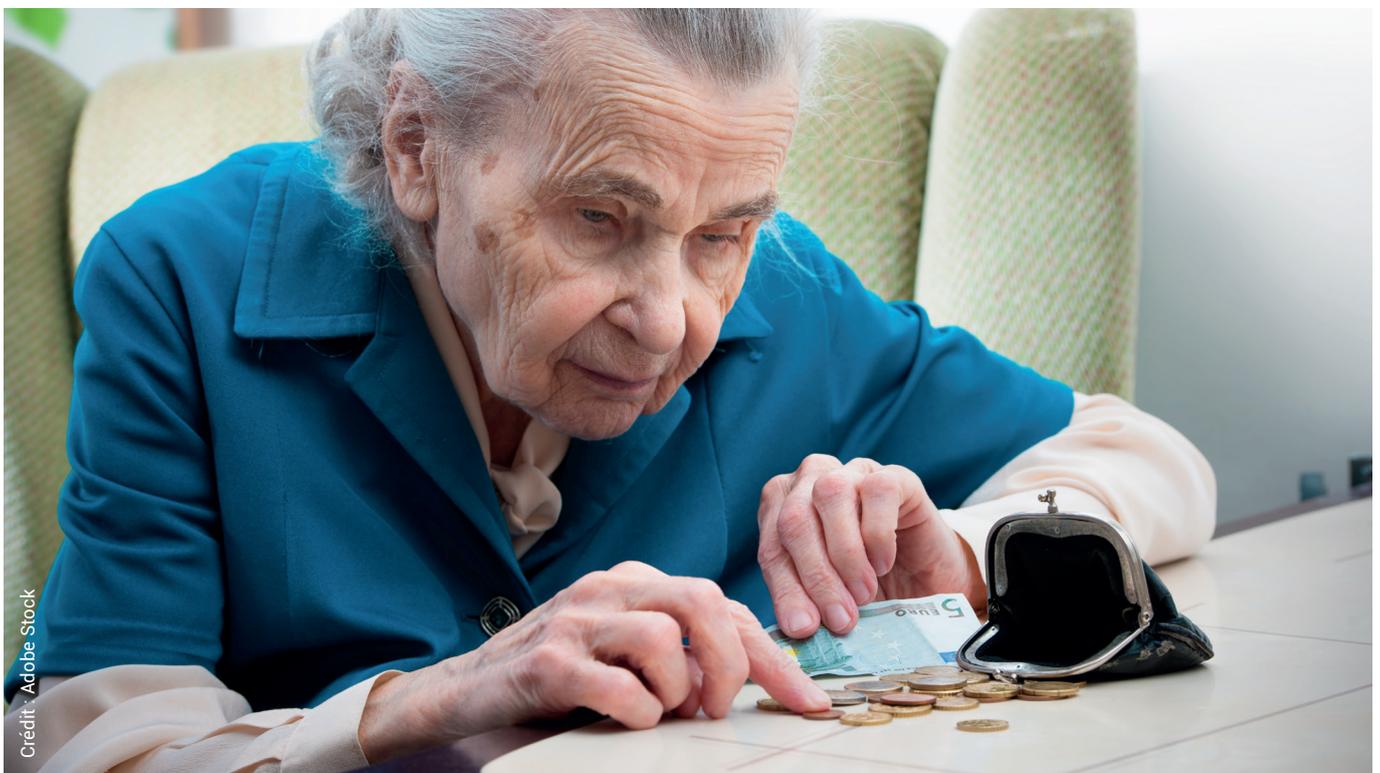
Pour la population de plus de 75 ans, un abaissement du niveau de revenu est observé, qui s'explique principalement par la part plus importante de femmes parmi cette population plus âgée – et la moindre activité féminine déclarée de cette génération – ainsi que par la part moins élevée de cadres et professions intellectuelles supérieures dans cette tranche d'âge que parmi les jeunes séniors de 60-74 ans. Par ailleurs, parmi les 60-74 ans se trouvent encore des personnes en emploi et qui disposent donc d'un salaire, toujours plus rémunérateur qu'une pension de retraite.

Distribution des revenus médians disponibles mensuels des ménages en Finistère (par unités de consommation)



Source : Insee, Filosofi 2018

La précarité économique constitue un facteur de fragilisation de la personne âgée, avec un retentissement sur son état de santé et sur le processus de perte d'autonomie.



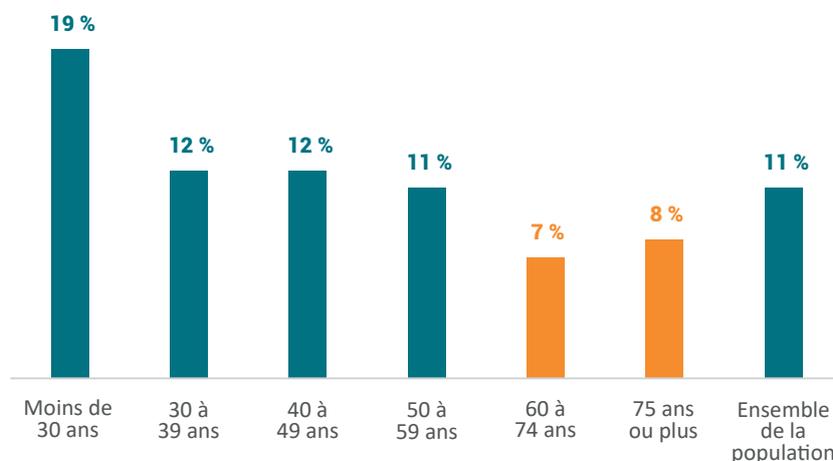
Des séniors davantage épargnés par la pauvreté

Jusque dans les années 70, c'est chez les plus âgés que se trouvaient les personnes les plus pauvres. Aujourd'hui c'est le contraire, **les plus de 60 ans sont moins souvent concernés par la pauvreté que les autres catégories d'âge**. Ainsi, 19 % des moins de 30 ans sont en situation de pauvreté dans le Finistère, contre seulement 7 % des 60-74 ans et 8 % des plus de 75 ans.

Néanmoins, contrairement aux plus jeunes, les séniors peuvent difficilement sortir de la pauvreté. Alors que la pauvreté des jeunes peut n'être que transitoire (liée à leur difficile insertion sur le marché du travail par exemple), les perspectives de sortie de la pauvreté sont plus réduites pour les plus âgées, qui restent en moyenne pauvres plus longtemps¹².

D'autre part, bien que le taux de personnes âgées pauvres soit faible en comparaison des autres tranches d'âge, **l'augmentation du nombre de personnes âgées dans les années à venir va mécaniquement conduire à un accroissement du nombre de séniors pauvres**. La massification précédemment décrite s'appliquera à toutes les tranches de revenus et de niveaux de vie. « *Il y aura donc un besoin accru de solutions d'hébergement et d'aide pour une population modeste comme il y aura aussi un désir accru de solutions disponibles pour les plus aisés. On aura autant besoin de places habilitées à l'aide sociale que d'Ehpad ou de Résidences Séniors pour des personnes à plus hauts revenus.*¹³ »

Taux de pauvreté à 60 % du revenu médian selon l'âge des ménages en Finistère



Source : Insee, Filosofi 2018

6 240
allocataires du
minimum vieillesse
au 31 décembre
2020 en Finistère.

Soit
2,4 %
de la popula-
tion des plus
de 62 ans.



12. Observatoire des inégalités, La pauvreté selon l'âge, 2021 <https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-selon-l-age>

13. Jérôme Guedj, Luc Broussy, Anna Kuhn Lafont, Les personnes âgées en 2030, portrait-robot de la génération qui vient, 2018

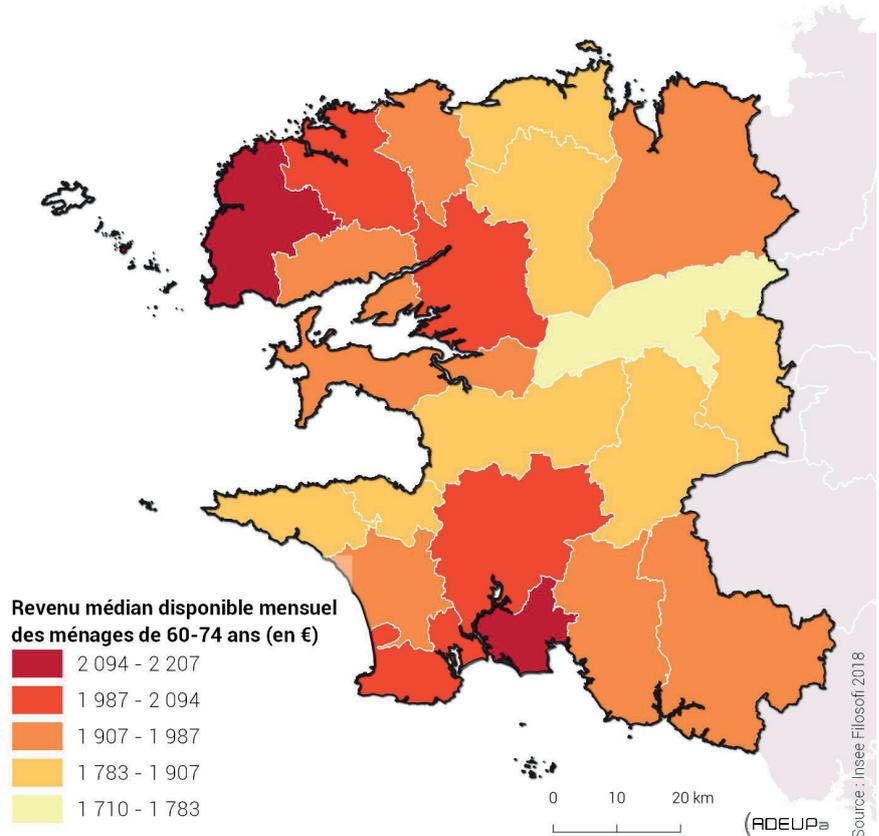
Un revenu médian plus élevé dans les grandes agglomérations et certains EPCI littoraux

Chez les séniors du Finistère, on note d'importantes disparités de revenus selon les EPCI considérés. **Globalement leur revenu médian est moins élevé dans les intercommunalités du Centre-Finistère.** L'écart est par exemple de près de 500 € entre les ménages de 60-74 ans de la communauté de communes des Monts d'Arrée et ceux du Pays Fouesnantais.

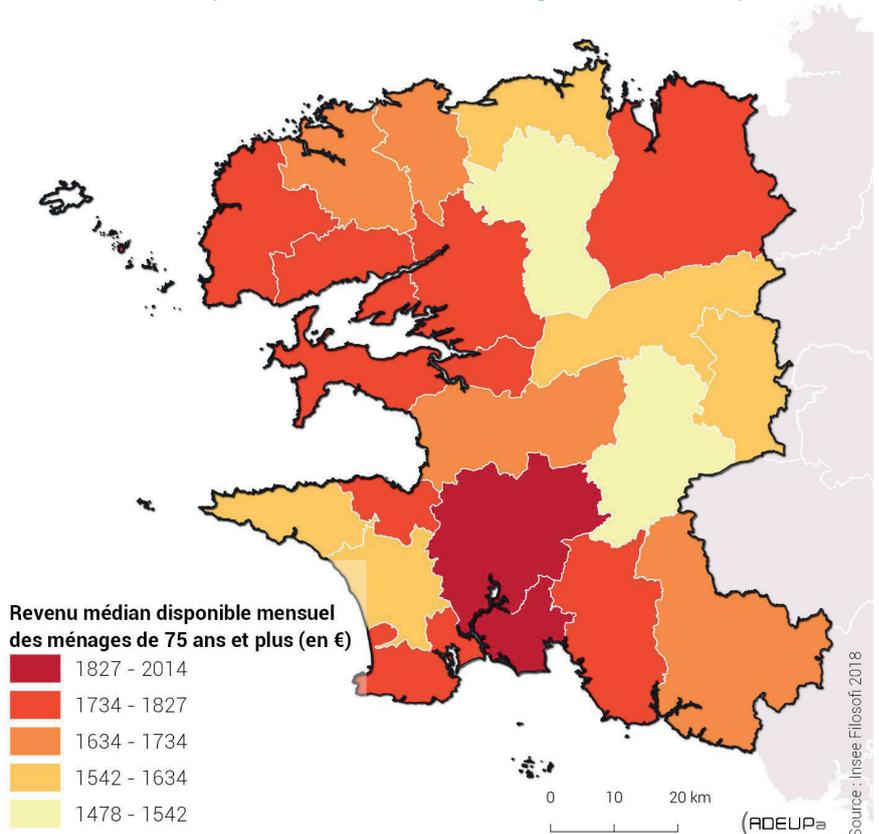
En lien avec cette donnée, la part de séniors pauvres est nettement plus élevée dans les EPCI du Centre-Finistère. Elle atteint 15,9 % dans la communauté de communes des Monts d'Arrée, taux le plus élevé parmi l'ensemble des EPCI. La part importante de personnes issues du monde agricole et agroalimentaire dans ces secteurs, avec des revenus moindres et des pensions de réversion moins élevées pour les veuves explique ces différences.

Les territoires les plus urbanisés, en revanche, apparaissent moins concernés par la pauvreté des personnes âgées, surtout celle des personnes de 75 ans et plus : 6,9 % des séniors de 75 ans et plus sont en situation de pauvreté à Brest métropole, 6,5 % à QBO contre 12,6 % à Landivisiau et 16 % en Haute Cornouaille.

Revenu médian disponible mensuel des ménages de 60-74 ans et plus

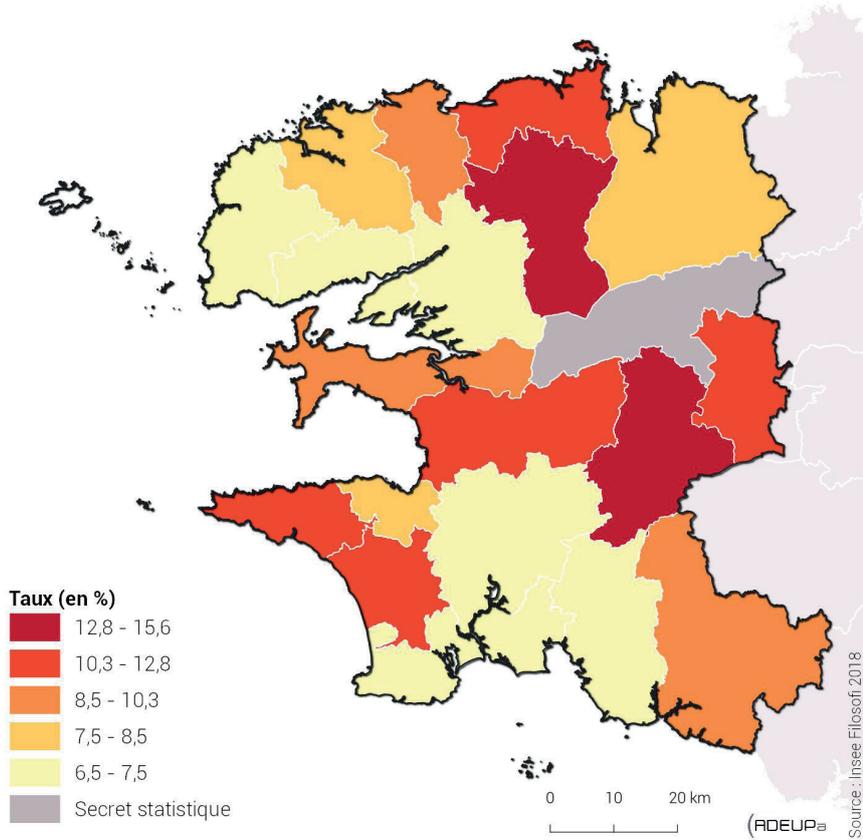


Revenu médian disponible mensuel des ménages de 75 ans et plus

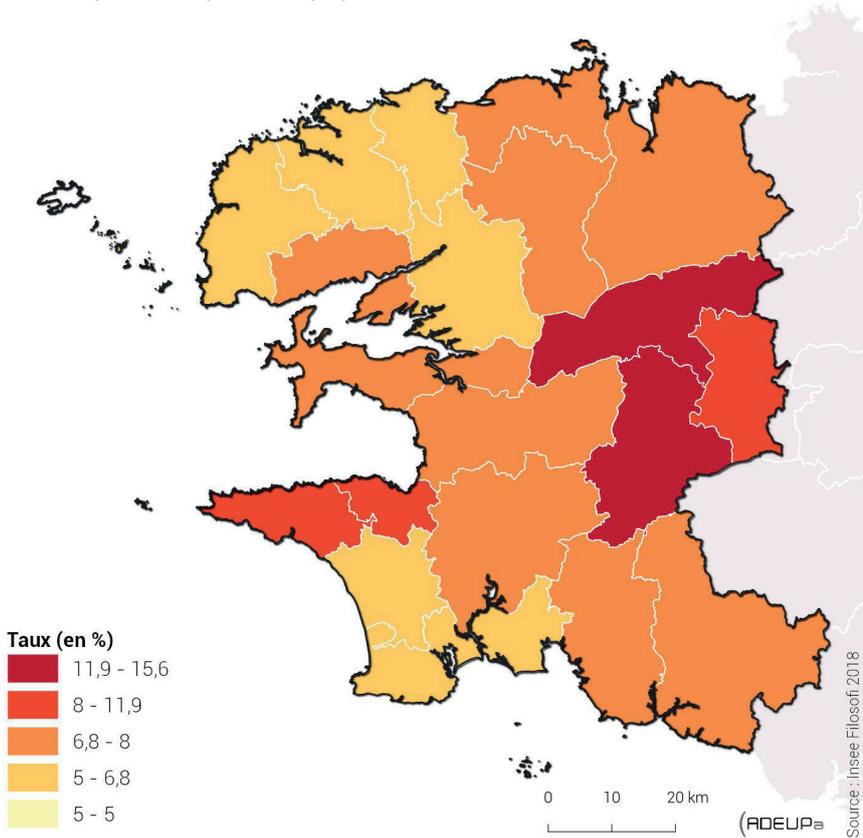


Le revenu médian des séniors est moins élevé dans les EPCI du Centre-Finistère

Taux de pauvreté parmi la population des 75 ans et plus



Taux de pauvreté parmi la population des 60-74 ans



Conclusion

Une nouvelle génération de séniors ?

Au-delà du nombre de places d'Ehpad ou de résidences autonomie à créer, du nombre de personnel à recruter dans les services d'aides à domicile... le vieillissement de la population amène de nombreuses autres questions. Il est intéressant de cerner le besoin non plus seulement en termes quantitatif mais aussi d'un point de vue sociologique. Qui seront les personnes âgées de demain ? Quelles seront leurs envies ? Leurs aspirations ? Leurs façons de concevoir leur propre vieillesse ? L'ensemble des évolutions sociologiques susceptibles de les affecter mettent en lumière leurs aspirations futures qui induiront indéniablement des besoins distincts de ceux identifiés actuellement.

En effet, les séniors de demain seront différents de ceux d'aujourd'hui. Une personne qui aura 85 ans en 2030 aura eu 23 ans en 1968... Il est probable qu'elle entretiendra un autre rapport que celui des générations précédentes à l'autonomie, au respect de ses droits, à son logement, aux produits qu'elle consomme, etc. Il est fort à parier que ces personnes âgées là

n'auront pas les mêmes réflexes que leurs parents nés avant-guerre. Elles auront potentiellement la capacité de changer la façon d'appréhender la prise en charge du vieillissement comme elles ont contribué à bouleverser la société française à l'aube des années 70.

Les futures générations de séniors auront davantage changé de résidence principale au cours de leur vie et davantage voyagé, peut-être percevront-elles plus facilement le déménagement comme une solution permettant de préserver leur autonomie... en tout cas, davantage que la génération née avant-guerre parmi laquelle beaucoup n'ont connu qu'un seul logement au cours de leur vie, dans lequel ils sont nés. De la même manière, le fait que ces futures générations aient assisté à la perte d'autonomie de leurs parents âgés les poussera peut-être davantage à mieux anticiper leur propre dépendance, que ce soit par l'adaptation de leur logement ou par la recherche d'un habitat adapté. D'autres facteurs alimenteront les changements de comportements des séniors de demain, leur accès au numérique, le fait qu'ils soient davantage diplômés, etc.



RAPPORT D'ÉTUDE | SOCIAL

Direction de la publication
Yves Cléach

Réalisation
Jeanne Abernot

Mise en page
Jeanne Lefer

Contact
contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2023

Référence
23-021



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71



Adeupa Géodata

www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE